

LES

AMITIÉS

SOCIALES

Habitat Jeunes



les amitiés sociales

Rapport
d'activités
2019

ASSOCIATION

03	Valeurs et missions
04	Instances
06	Équipes
10	Logements
14	Jeunes accueillis

FINANCES

19	2019 en quelques chiffres
20	Rapport financier
21	Bilan actif et passif
22	Comptes de résultat comparés
23	Budget prévisionnel

ACTIONS & PROJETS

25	Rapport moral et d'orientation
26	Animation & accompagnement
32	Faits marquants
36	Partenaires
37	Développement

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Laurent DUPERRIN

CONCEPTION & RÉALISATION : Gwenaëlle CADORET

RÉDACTION : Magali BOURGEON, Gwenaëlle CADORET, Denis CAIRON, Laurent DUPERRIN, Jean-Marc FILLAUD, Xavier GAUTHIER, Nicolas GILBERT, Emilie GUERROIS, Vanessa GUESDON, Aurélie GUILLERAY, Julien GUILLEUX, Morgane LAMER, Frédérique LEBOURDONNEC, Ghislaine LOISEL-HENRY, Gilles MATHEL.

CRÉDITS PHOTO : Les Amitiés Sociales

IMPRESSION : Imprimerie IPO - Bruz.

édito

Fin d'un monde ?

Il aura fallu la crise sanitaire que nous vivons actuellement pour que la plupart de nos dirigeant(e)s comprennent enfin que nous vivons dans un monde fini, que la course effrénée à la croissance à tout prix est vaine.

Il aura fallu cette crise pour que les dogmes, inébranlables hier, « l'hôpital est une entreprise comme une autre », « il y a trop d'hôpitaux en France », « il ne faut pas dépasser les 3 % de déficit », « le social, c'est bien, mais ... » volent par dessus les moulins....

Il aura fallu cette pandémie pour que l'économie mondiale s'arrête, pour qu'en France, on réalise tout d'un coup que notre industrie, dont la part dans notre économie ne cesse de diminuer aux profits d'une économie plus « financiarisée », est incapable de fournir les citoyens en masques pour se protéger... Notamment, parce qu'il y a deux ans, un fonds de pension américain a décidé de fermer une entreprise bretonne qui en fabriquait mais à des coûts trop élevés....

Cette crise sanitaire a déjà eu des conséquences terribles, plus de 25 000 décès ont été dénombrés, elle aura aussi des conséquences économiques et sociales, nombre d'entreprises, notamment des petites, ne s'en remettront pas, malgré une mobilisation sans précédent de l'argent public. Sur le plan social, cette crise et les mesures de confinement, salutaires, qui ont été décrétées, ont aggravé la précarité des plus faibles...

Ces circonstances extrêmes, inédites en temps de paix, appellent une réaction citoyenne, il faut remettre l'intérêt général au centre de nos préoccupations et qui mieux que les associations comme la nôtre, peut porter cette parole ?

Il y a ce qui dépend de nous et ce qui dépend des autres, le « social » a certes un coût mais il n'a pas de prix ...

Alors pour ce qui dépend de nous, allons-y !

Gilles MATHEL
Président des Amitiés Sociales





Charte : Valeurs et missions

Cette charte présente les valeurs et les missions de l'Association.

Elle sert de référence aux divers acteurs : résidents, administrateurs, salariés, et aux partenaires. Elle affirme l'unité de l'Association et de ses établissements.

Dans le droit fil de l'œuvre entamée dès 1944 par Robert Rème et Michel Le Roux, cofondateurs des Amitiés Sociales, l'Association contribue depuis à la construction personnelle et citoyenne de jeunes âgés de 16 à 30 ans, avec une attention particulière pour les moins de 26 ans.

Les résidents sont accueillis sans discrimination. L'Association favorise la promotion et le développement de chacun sans imposer aucune option en matière philosophique, politique ou religieuse.

La mission principale de l'Association est de contribuer à la socialisation des jeunes, en leur proposant des logements de qualité et en œuvrant à leur insertion tant sociale que professionnelle. A cet effet, l'Association mobilise les acteurs publics et associatifs ; elle développe l'information auprès des résidents sur leurs droits et leurs devoirs.

L'Association situe son action dans une logique d'apprentissage démocratique, au travers de l'expression et de l'implication des résidents dans les différentes instances (Conseils d'Administration, de la Vie Sociale, de Résidents).

Les services proposés et les actions menées dans les domaines du logement, de la santé, de la culture, des loisirs, du sport, etc. permettent à l'Association de promouvoir des valeurs humanistes : responsabilité, tolérance, équité, solidarité, entraide, ouverture sur le monde, ...

L'Association fonde son projet sur l'innovation, en réponse aux attentes des usagers. Il intègre la diversité des situations et des besoins exprimés par les jeunes.

Confiante dans les capacités des jeunes, l'Association offre à ces derniers des moyens pour être acteurs de leur propre développement. Elle est consciente de sa responsabilité socio-éducative et de la nécessité de proposer des repères dans une société en mutation.

En préservant l'équilibre entre les catégories de publics accueillis, l'Association favorise le brassage

social par le parcours résidentiel, l'accompagnement individuel, les animations collectives, la mutualisation des savoirs... Chaque salarié est associé à la mise en œuvre du projet d'établissement, tant pour ce qui a trait aux actions initiées en interne qu'à celles déclinées avec les partenaires.

L'Association recherche les solutions les plus adaptées pour permettre aux résidents de vivre de façon harmonieuse et active leur temps de passage au foyer, quelles que soient les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Acteur de la politique jeunesse et de l'action sociale, l'association Les Amitiés Sociales évalue ses pratiques de façon à mieux préparer les résidents à leur avenir.

L'Association est membre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (Urhaj).

Charte adoptée en Conseil d'Administration du 15 mai 2006

Les Instances



Le Bureau

Entre les réunions du conseil d'administration, le bureau est chargé de veiller aux intérêts de l'association, de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et d'effectuer tous les actes de gestion, à charge pour lui d'en rendre compte au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

En 2019-2020,

le Conseil d'Administration comprend

- 13 membres actifs élus
- 3 personnes morales
- 3 membres de droit
- 4 représentants des résidents
- 2 représentants des salariés

Les membres actifs

19 personnes maximum élues par l'assemblée générale.

Les personnes morales

3 personnes maximum sont cooptées par le conseil d'administration parmi les partenaires associatifs qui poursuivent des objectifs similaires aux Amitiés Sociales.

Les membres de droit

3 personnes maximum représentent des administrations, établissements publics, des collectivités locales et des bailleurs.

Les représentants des bénéficiaires

4 résidents maximum, issus du conseil de vie sociale.

Les représentants des salariés

2 salariés maximum désignés par le comité social et économique.

L'association est administrée par un conseil d'administration qui réunit ses membres une fois par trimestre. Répartis en cinq collèges, les administrateurs disposent tous d'une voix délibérative. Le conseil d'administration est chargé, par délégation de l'assemblée générale, de :

- recevoir tous les pouvoirs nécessaires à l'administration de l'association et à l'accomplissement de tous les actes se rattachant à l'objet de l'association ;
- mettre en œuvre les orientations décidées par l'assemblée générale ;
- préparer les bilans et comptes de résultats, l'ordre du jour et les propositions de modification des statuts et du règlement intérieur présentées en assemblée générale ou en assemblée générale extraordinaire ;
- adopter le projet de budget.

Le conseil d'administration dispose de tous les pouvoirs non exclusivement du ressort de l'assemblée générale. Les responsabilités et le fonctionnement du conseil d'administration sont déterminés par le règlement intérieur.

MEMBRES ACTIFS

BENABEN	Pierre
BOUDIC	Bernard
BOUVIER	Michel
CAFFIN	Philippe
CHAUVEL	Louis
DASSIÉ	Françoise
DAVOLEAU	Pierre Marie
LE NOIR	Jean-Yves
LOISEL-HENRY	Ghislaine
LORÉE	Michel
MADÉLAIN	François
MATHÉL	Gilles
TYRANT	Françoise

MEMBRES DE DROIT

MESTRIES	Gaëlle	Conseil Départemental
CHAUFFAUT	Gervais	CAF
SANZ	Emmanuelle	SA HLM Les Foyers

PERSONNES MORALES

DE LEGGE	Jean	Saint Benoît Labre
DUQUOC	Anne-Lise	CRIJB
GAUDIN	Erwan	We Ker

REPRÉSENTANTS RÉSIDENTS

4 Membres du Conseil de Vie Sociale

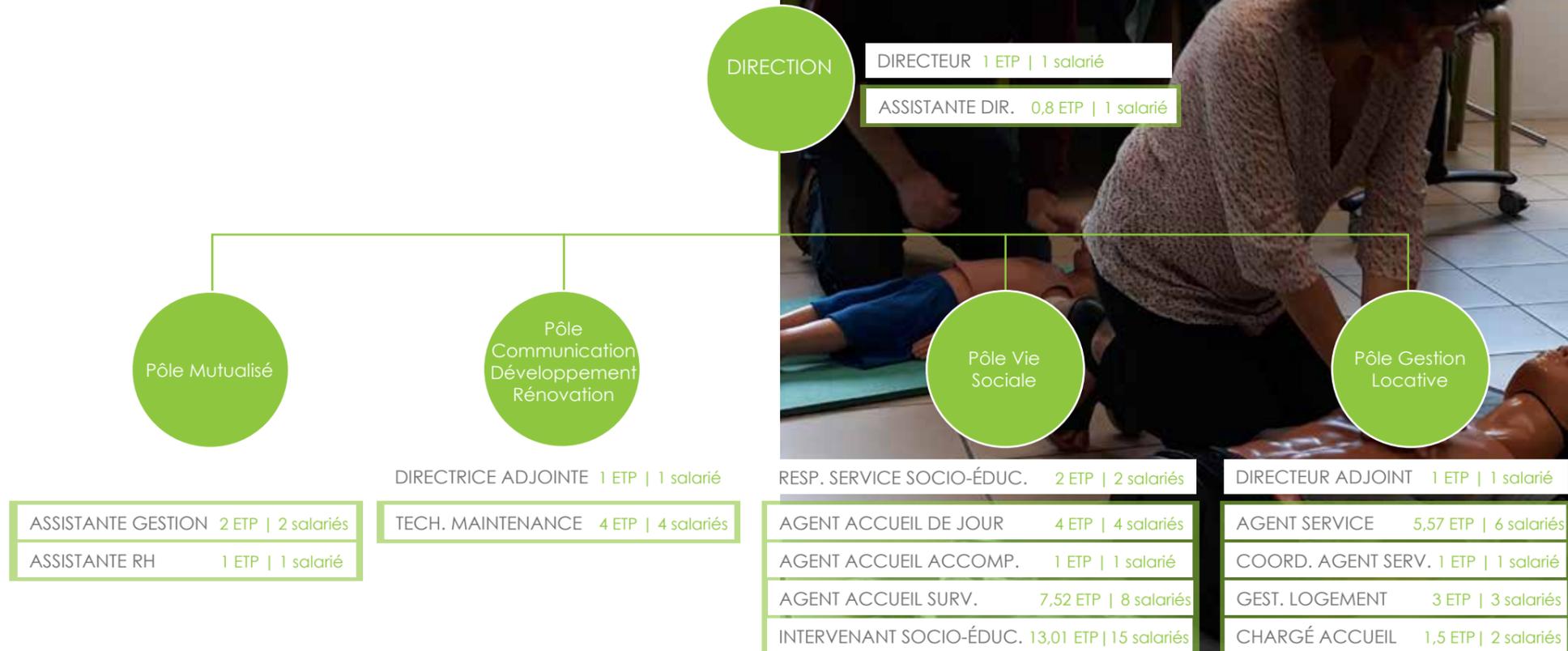
REPRÉSENTANTS SALARIÉS

GULLERAY	Aurélie
NGOTAR	Sokoum

Organigramme 2020

52 SALARIES

48,4 ETP

Pôle Communication,
développement & rénovation

Pôle Mutualisé

Ce pôle pilote l'équipe des techniciens de maintenance et a en charge la communication, et le développement en lien avec le directeur. L'équipe opère sur tout le cycle de vie du bâti depuis les projets de développement, en appui technique, jusqu'à la maintenance quotidienne et la rénovation du parc de logements. Chaque technicien intervient sur un parc donné - une résidence principale, ses annexes et logements diffus rattachés - et dans les autres, en l'absence d'un collègue ou en cas de surcroît d'activité.

En 2019

- En dehors de la poursuite des interventions de maintenance préventive et curative sur notre parc, et des travaux de rénovation de logements, l'équipe a été fortement mobilisée au printemps par la reprise et l'ameublement de 10 logements rue de Saint-Malo.
- Un travail conséquent a également été réalisé tout au long de l'année pour mener à bien le projet de construction de la nouvelle résidence Le Colibri à Baud Chardonnet, entre suivi technique quotidien en lien avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, participation aux réunions de chantier, et réunions fréquentes avec l'équipe de la Motte Baril, jusqu'à la livraison du bâtiment début octobre. A ensuite débuté le suivi et la mise en œuvre de l'ameublement, la préparation du déménagement de la Motte Baril et les multiples questions qui en découlent, sans oublier le suivi des réserves de fin de chantier et des déclarations de Garantie de Parfait Achèvement de la première année du bâtiment.
- Le pôle s'est enfin adapté au nouvel outil informatique SIHAJ, qui est dorénavant utilisé pour gérer les demandes d'interventions techniques du parc.

Le pôle mutualisé regroupe les fonctions supports de l'association :

- la comptabilité,
- les ressources humaines,
- l'informatique.

En 2019, le pôle mutualisé a connu des évolutions majeures, avec le départ en avril du responsable comptable. Ce poste n'a pas été pourvu, les administrateurs de l'association souhaitant mener une réflexion sur le fonctionnement des services comptables pour en optimiser le fonctionnement. Un audit a été réalisé par le cabinet CAFEX, qui a notamment confirmé l'importance de doter l'association d'un cabinet d'experts-comptables pour sécuriser les processus et la production de l'information. Le cabinet Ad'Ex Ouest a ainsi été retenu, et lui ont été confiés l'établissement d'une situation au 30/06/2019 et la création d'un tableau de bord de pilotage mensuel, éclaté par résidences.

L'autre fait marquant du pôle mutualisé a été son déménagement au sein de la résidence Bourg l'Évêque. Pour des raisons financières, l'association n'a pas pu maintenir l'implantation initialement envisagée dans le nouveau bâtiment Le Colibri de Baud-Chardonnet. Ce changement représente un effort conséquent pour le personnel mutualisé, la disposition des locaux étant moins favorable, mais nécessité fait Loi et l'économie réalisée est substantielle, de l'ordre de 50 000 euros à l'année.

Pôle Vie Sociale (PVS)

Le Pôle Vie Sociale accompagne les jeunes de l'entrée dans la résidence à la sortie. Cela passe par l'accueil, l'accompagnement individuel et collectif. Ces trois grandes missions sont réparties sur trois fonctions : agents d'accueil de jour, agents d'accueil et de surveillance et intervenants socio-éducatifs. Ils sont sous la responsabilité de deux responsables de services et du directeur de l'association. Le rôle de ce pôle est d'œuvrer pour que chaque jeune pendant son séjour puisse trouver les leviers de sa réalisation qu'elle soit d'ordre social, culturel ou professionnel.

En 2019, nous avons cherché à renforcer la cohérence de notre accueil et la continuité éducative. Pour les agents d'accueil de jour, cela a consisté à travailler selon des horaires plus adaptés à la présence des résidents, pour les agents d'accueil et de surveillance à stopper les rondes et à conserver deux référents par site avec une présence pendant toute la nuit.

Nous avons également développé des formats de réunion permettant aux agents d'accueil et de surveillance d'être davantage intégrés aux équipes de jour et de prendre en compte les problématiques de nuit d'une façon concertée. De manière très générale, nous avons fortement conforté les missions éducatives de ces postes d'accueil et nous travaillons à mettre en place les moyens et à donner les outils pour conforter les professionnels dans ce rôle.

Pôle Gestion Locative (PGL)

Le Pôle Gestion Locative a deux prérogatives au sein de notre association.

Une équipe en charge de l'entretien et de l'hygiène des locaux, des biens de l'association et du nettoyage des logements après le séjour des résidents. L'équipe des agents de service (sept salariés) est complétée (à la suite du départ à la retraite de Patricia Durand) par le chantier d'insertion de l'ASFAD, « Ti Propre » qui intervient sur les parties communes de la résidence Bourg l'Évêque.

L'autre équipe du pôle gestion locative étudie les dossiers de demande de logement. L'Accueil Habitat est composé de deux chargées d'accueil et de trois gestionnaires logements. De l'accueil physique ou téléphonique au rendez-vous administratif, les jeunes sont orientés et conseillés dans la constitution de leurs dossiers et dans la signature des documents administratifs (signature du titre d'occupation, garantie Visale...).

En 2019, l'Agence locative a été rebaptisée « Accueil Habitat ». Le souhait de l'association a été de rendre la dénomination de ce lieu moins « marchand » et plus en lien avec notre projet social.



La parole à ...

MARINE LEBRETON, Stagiaire CESF

J'ai effectué mon stage de formation CESF, Conseillère en Économie Sociale Familiale d'une durée de 16 semaines au sein de la résidence Bourg l'Évêque.

Cette expérience m'a permis d'être au cœur des valeurs de l'éducation populaire et d'y comprendre les bénéfiques. Durant ce stage, j'ai pu participer à l'organisation des projets d'animations tels que la fête de Noël, les soirées Afters Works... J'ai pu travailler en co-réflexion autour d'un projet « Épicerie Solidaire ». Une expérience riche et formative pour comprendre les enjeux du partenariat que l'association souhaite développer. Enfin, j'ai pu être au cœur de l'accompagnement socio-éducatif en ayant une grande autonomie. Je remercie l'équipe de Bourg l'Évêque pour son bel accueil et la confiance qu'elle m'a donnée.

KATHIA DAVID, Stagiaire BPJEPS Animation sociale

850h de stage dans une formation de 12 mois ? Ne connaissant ni le public, ni le réel fonctionnement d'une résidence, cela peut paraître long à première vue. Mais accompagnée jusqu'au bout par une équipe pluridisciplinaire bienveillante, j'ai pu apprendre et comprendre les différentes facettes du métier et ainsi valider mon BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) Animation Sociale. En plus d'animations proposées chaque mois, à la suite d'un diagnostic de terrain, d'un travail en équipe et en collaboration avec l'association Liberté Couleurs, nous avons proposé un cycle d'animation d'expression orale, concernant les relations hommes/femmes et les comportements à risques chez les jeunes. Je retiens beaucoup de choses positives durant cette année, le contact avec le public m'a permis d'élargir mes compétences professionnelles et de gagner en expérience. Être stagiaire à Robert Rème m'a permis d'être sûre de mon orientation professionnelle.

VANIA CHEBLI Stagiaire ressources humaines

J'ai effectué un stage d'un mois au sein de l'association « Les Amitiés sociales ». Grâce au stage et en côtoyant les équipes, j'ai compris que le lien social avec les résidents est primordial. Toujours accompagner, orienter et les aider dans leurs démarches. Durant mon stage, je me suis occupée de différentes missions au sein du service des Ressources Humaines. Ma tutrice, Morgane LAMER m'a fait confiance et m'a délégué le travail suivant : envoi des courriers, convocations à des entretiens de recrutement et à des visites médicales, participation à des entretiens d'embauche, gestion des congés payés, création de dossiers de formation, archivage, etc. J'ai été ravie de faire partie de ce service Ressources Humaines et remercie tous mes collègues de m'avoir acceptée dans cette aventure, de m'avoir accueillie et de m'avoir donné confiance en moi.

FAITS MARQUANTS RH

PRÉLÈVEMENT A LA SOURCE

Le prélèvement à la source a été mis en place au 1er janvier 2019 ; il consiste à faire payer l'impôt en même temps que le salarié perçoit son salaire, en le prélevant sur ses revenus. Le taux de ce prélèvement est calculé et transmis par l'administration fiscale à l'association en tenant compte des éventuels choix du salarié : taux personnalisé (celui du foyer ou un taux individualisé) ou taux non personnalisé/neutre (notamment si le salarié ne souhaite pas que l'administration transmette son taux à son employeur).

COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)

La CSSCT a été mise en place après les dernières élections professionnelles, le 16/10/2018. Elle se voit confier, par délégation du Comité Social et Économique (CSE), tout ou partie des attributions du comité relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail. Ce sont les membres du CSE qui élisent ses membres. L'employeur et le CSE se sont ainsi mis d'accord pour désigner un représentant par résidence : 1 pour Les Gantelles, 1 pour Robert Rème, 1 pour Bourg l'Évêque et le Siège, et 1 pour l'Accueil Habitat, Le Colibri et les RJAM. Chaque titulaire dispose de 2 heures de délégation par mois. La CSSCT se réunit au moins une fois tous les 3 mois, en présence du directeur, de l'assistante RH, des élus, la médecine du travail, la CARSAT, la DIRRECTE.

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

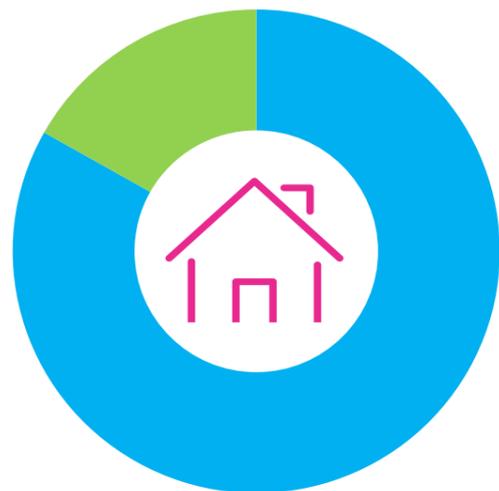
Le DUERP permet d'identifier et d'analyser les risques liés à la santé et la sécurité des salariés. Pour ce faire, l'association s'est dotée de l'outil web G2P qui permet d'identifier et de classer par niveau de gravité les risques auxquels sont soumis les salariés par type de poste de travail en vue de mettre en place des actions de prévention relatives à chaque emploi.

REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE du 01/01/19

- Compte personnel de formation (CPF) monétisé : le CPF sera crédité non plus en heures mais en argent : 500 €/an/salarié à temps plein avec un plafond de 5 000 €.
- Compte personnel de formation (CPF) de transition : Le congé individuel de formation (CIF) disparaît au profit du CPF de transition professionnelle.
- Période Pro-A : Elle se substitue à la période de professionnalisation et est réservée aux salariés qui n'ont pas atteint un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau III. L'objectif est de leur permettre d'atteindre un niveau supérieur ou identique à celui qu'ils ont déjà.
- Développement des compétences : Une contribution unique à la formation et à l'alternance composée de la taxe d'apprentissage (0,68 %) et de la contribution à la formation professionnelle (0,55 %). Mise en place au 01/01/20, elle sera recouvrée par les Urssaf à partir de 2021 et non plus par les Opérateurs de compétences.

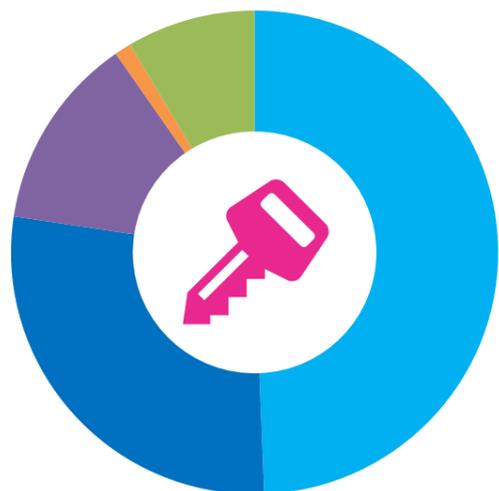
ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION

La formation des salariés est un axe important du développement de l'association qui choisit d'y consacrer un budget conséquent, en s'appuyant sur toutes les opportunités qu'offre l'OPCO Uniformation. Outre les 3800 € consacrés en 2019 aux formations obligatoires de sécurité, l'association a accompagné 3 salariés pour des formations individuelles, et engagé 9 formations collectives, avec 78 participants au total. Garantir le développement des compétences professionnelles est une des responsabilités de l'employeur ; il s'agit d'un investissement sur le long terme, pour le salarié qui maintient et développe son employabilité comme pour l'employeur qui fait progresser son organisation.



717 LOGEMENTS

83 % RHJ
17 % RJAM



5 PROPRIETAIRES

SA Les Foyers
Archipel Habitat
Aiguillon Construction
Les Amitiés sociales
Neotoa

Les tarifs 2020

Le montant des redevances des résidences sociales est révisable chaque année avec un taux d'augmentation plafonné par l'État, en fonction de l'Indice de Références des Loyers. Nos redevances ont ainsi augmenté de 1,53 % au 1er janvier 2020.

La redevance comprend le loyer et :

- la participation aux frais de fonctionnement ;
- les fluides (abonnement et consommation d'eau, d'électricité et chauffage) ;
- les assurances diverses ;
- le mobilier, réfrigérateur, etc.

Un dépôt de garantie est demandé et encaissé à l'arrivée, puis remboursé après le départ (dans un délai d'un mois sous réserve du respect du préavis, du paiement des redevances et d'un état des lieux sans dégradation ni perte de clés, de badge).

Les implantations

5 RESIDENCES PRINCIPALES

- BOURG L'ÉVÊQUE
- MOTTE BARIL
- LES GANTELLES
- ROBERT REME
- TI YAOUANK

Ayant chacune des annexes, voire des logements diffus rattachés.

21 IMPLANTATIONS AU TOTAL



Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
BOURG L'ÉVÊQUE 30 rue de Brest Rennes	Chbre indiv. T1	11 m ²	76	76	355 €	321 €	34 €	-	250 €
	T1' - couple	25 m ²	1	2	427 €	371 €	56 €	392 €	300 €
	T1' - couple	20 m ²	6	12	400 €	366 €	34 €	366 €	250 €
	T1'	20 m ²	1	1	400 €	366 €	34 €	-	250 €
MILLE VISAGES 4 bd de Verdun Rennes	Chbre apprentis	11 m ²	6	6		92 € / semaine			150 €
	T1'	18 m ²	50	50	427 €	371 €	56 €	-	300 €
	T1' - couple	24 m ²	2	4	456 €	371 €	85 €	412 €	300 €
	T1 bis - couple	28 m ²	4	8	494 €	371 €	123 €	434 €	350 €
MABILAIS 2 & 4 rue H. Prodhomme Rennes	T2 - couple	35 m ²	1	2	510 €	371 €	139 €	434 €	350 €
	T1	19 m ²	5	5	426 €	371 €	55 €	-	300 €
	T1'	24 m ²	20	20	504 €	371 €	133 €	-	350 €
	T1' - couple	24 m ²	4	8	504 €	371 €	133 €	434 €	350 €
T1 bis - couple	32 m ²	4	8	519 €	371 €	148 €	434 €	350 €	



Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
COLIBRI 14 av. Jorge Semprun Rennes	T1	19 m ²	7	7	352 €	318 €	34 €	-	300 €
	Petit T1'	20 m ²	72	72	453 €	371 €	82 €	-	400 €
	Grand T1'	24 m ²	40	40	469 €	371 €	98 €	-	450 €
	T1bis	31 m ²	7	7	517 €	371 €	146 €	-	500 €
	T2 - couple	48 m ²	8	16	535 €	371 €	164 €	435 €	500 €
CLAVIÈRES Chantepie GLIÈRES Chantepie	T1 bis - couple	31 m ²	4	8	526 €	371 €	155 €	434 €	350 €
	T1 bis - couple	35 m ²	4	8	462 €	371 €	91 €	418 €	300 €



Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
LES GANTELLES 21 rue Franz Heller Rennes	Chambre	10 m ²	3	3	206 €	173 €	33 €	-	200 €
	Chambre	12 m ²	3	3	257 €	224 €	33 €	-	250 €
	Chambre indiv. T1	15 m ²	71	71	412 €	371 €	41 €	-	300 €
	T1' - PMR	20 m ²	6	6	436 €	371 €	65 €	-	300 €
	Chbre réservée A.L.T.	10 m ²	4	4	financé par les institutions				
PATTON 1b r. du Houx Rennes	T1	24 m ²	12	12	457 €	371 €	86 €	-	300 €
	T1 bis	27 m ²	6	6	499 €	371 €	128 €	-	350 €
FRANZ HELLER 16 rue Franz Heller Rennes	Chambre T1	18 m ²	8	8	387 €	353 €	34 €	-	250 €
	Studio T1'	24 m ²	22	22	500 €	371 €	129 €	-	350 €
	T1 bis - couple	40 m ²	6	12	526 €	371 €	155 €	434 €	350 €



ROBERT RÈME

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
ROBERT RÈME 8 av. Gros Malhon - Rennes	Chambre	10 m²	2	2	280 €	247 €	33 €	-	-	200 €
	T1	14 m²	25	25	354 €	321 €	33 €	-	-	250 €
	T1'	20 m²	19	19	467 €	371 €	96 €	-	-	300 €
PATIO SAINT-MARTIN 11 bis av. Gros Malhon - Rennes	T2 - couple	40 m²	1	2	514 €	371 €	143 €	434 €	80 €	300 €
	T1'	22 m²	20	20	458 €	371 €	87 €	-	-	300 €
	T1' couple	22 m²	1	2	458 €	371 €	87 €	414 €	44 €	300 €
	T1 bis - couple	35 m²	8	16	503 €	371 €	132 €	434 €	69 €	350 €
	T1 bis- handicapé	35 m²	1	1	503 €	371 €	132 €	-	-	350 €
	T1' mansardé	30 m²	5	5	414 €	371 €	43 €	-	-	250 €
TRISKELL 11 av. Gros Malhon - Rennes	T1	18 m²	6	6	353 €	321 €	32 €	-	-	250 €
	T1'	26 m²	19	19	472 €	371 €	101 €	-	-	300 €
	T1 bis	35 m²	1	1	488 €	371 €	117 €	-	-	300 €
COËTLOGON 193 r. de St-Malo Rennes	T1	25 m²	4	4	505 €	371 €	134 €	-	-	350 €
	T1 bis - couple	38 m²	6	12	524 €	371 €	153 €	434 €	90 €	400 €
4&16 r.P. LANGLAIS Rennes	T2 - couple	40 m²	2	4	512 €	371 €	141 €	434 €	78 €	250 €
117 r. de DINAN Rennes	T1' couple	35 m²	1	2	504 €	371 €	133 €	434 €	70 €	350 €
5 rue A. BLAISE Rennes	T2 couple	40 m²	1	2	481 €	371 €	110 €	434 €	47 €	300 €
LES BOUVREUILS 9 allée des bouvreuils - Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Petit T1	16 m²	1	1	311 €	277 €	34 €	-	-	200 €
	T1	19 m²	4	4	333 €	299 €	34 €	-	-	200 €
	T1' - couple	22 m²	1	2	433 €	371 €	62 €	391 €	42 €	300 €
	T1'	22 m²	4	4	433 €	371 €	62 €	-	-	300 €



TI YAOUANK

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
TI YAOUANK 7 bd P. Mendès France Rennes	T1' - couple	20 m²	25	50	457 €	371 €	86 €	404 €	53 €	350 €
	T1 bis - couple	30 m²	56	112	504 €	371 €	133 €	434 €	70 €	370 €
	T2 - couple	50 m²	5	10	521 €	371 €	150 €	434 €	87 €	380 €
LE RELAIS 11 rue du Calvaire Domloup	T1'	24 m²	4	8	430 €	371 €	59 €	389 €	41 €	320 €
	T1 bis sans chambre	33 m²	1	2	443 €	371 €	72 €	400 €	43 €	330 €
	T1 bis	33 m²	1	2	473 €	371 €	102 €	429 €	44 €	350 €
	T1 bis duplex	38 m²	2	4	473 €	371 €	102 €	429 €	44 €	350 €
LA HUBAUDIÈRE 19 r. des Carlets Chapelle-des-Fgtz	T1 bis	31 m²	16	32	473 €	371 €	102 €	429 €	44 €	350 €
	T2	46 m²	3	6	489 €	371 €	118 €	434 €	55 €	360 €
GASTON TARDIF 10 r. Gaston Tardif Rennes	T1'	23 m²	9	9	505 €	371 €	134 €	434 €	71 €	380 €

État du parc logements

Les techniciens de maintenance passent chaque année dans l'ensemble de nos logements pour une visite technique, afin d'évaluer l'état des murs, sols, mobilier, frigos, etc., et les travaux qu'il conviendrait d'y mener. Grâce à cette visite, est élaboré, pour chacune de nos résidences, un bilan reprenant :

- L'état de chaque lot/équipement du logement,
- Des statistiques pour visualiser l'état global du site par lot/équipement avec un commentaire synthétique sur la résidence et les vigilances à avoir,
- Les travaux réalisés et à réaliser par logement. S'il a été rénové récemment ou doit l'être, la distinction est faite entre une "rénovation totale" (sols, murs, plafonds, mobilier, kitchenette voire électricité, plomberie), et "un embellissent peinture/travaux multiples divers" de maintenance.

Ces indicateurs de « vigilance travaux » nous permettent d'établir notre plan de rénovation. Ils viennent par ailleurs alimenter automatiquement nos outils de gestion locative (préavis et indicateur de l'accueil habitat), afin que nous soyons alertés quand un préavis est donné sur un logement devant être bloqué pour travaux, et qu'il ne soit pas aussitôt proposé à la location.

LOGEMENTS COETLOGON

En 2018, à l'issue de la convention qui nous liait, Archipel Habitat avait repris les 12 logements que nous gérons rue de Saint-Malo et rue Pierre Langlais à Rennes. Au printemps 2019, le bailleur nous a finalement proposé de récupérer ces logements.

Nous avons alors convenu de la réalisation de travaux de rénovation par Archipel Habitat avant l'arrivée de nos résidents. Du côté des Amitiés sociales, nous avons remeublé à neuf l'intégralité des appartements. Les premiers résidents sont arrivés dès juillet.



Travaux 2019

15 RENOVATIONS TOTALES

- BOURG L'ÉVÊQUE : 1
- MABILAIS : 1
- MILLE VISAGES : 3
- FRANZ HELLER : 4
- GLIERES : 1
- PATIO ST-MARTIN : 3
- TRISKELL : 1
- TI YAOUANK : 1

52 000 €, soit un coût moyen de 3470 €/logement

30 EMBELLISSEMENTS PEINTURE

PRESTATION DE TI PROPRE

Depuis Juillet 2019, Les Amitiés sociales ont recours pour une partie du nettoyage de la résidence Bourg l'Évêque au chantier d'insertion de l'ASFAD : « TI PROPRE ». Ce dispositif est soutenu par l'État, le Conseil Départemental, Le PLIE de Rennes Métropole via le fond européen et Pôle Emploi.

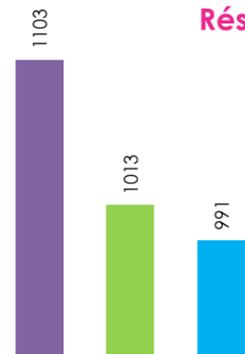
Ti Propre propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les personnes recrutées ont le statut des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

L'équipe de Ti Propre intervient trois fois par semaine dans la résidence et est en charge de l'entretien et du nettoyage d'une grande partie des espaces communs. Cette équipe est encadrée par un moniteur d'atelier qui assure la gestion et le suivi de l'activité et la qualité du service.

Après quelques ajustements au début du contrat, l'équipe Ti Propre s'est « fondue » dans la vie de la résidence. Des prestations communes avec les agents de services des Amitiés Sociales ont eu lieu comme le test de l'eau ozonée (nettoyant sans produit chimique et étant utilisés dans beaucoup d'EPHAD ou hôtels) sur une semaine au sein de la résidence Bourg l'Évêque.

En 2019, l'association est passée sur le logiciel SIHAJ de notre Union Nationale. Certaines données d'extractions diffèrent de celles de notre précédent logiciel (BREDEA). De ce fait, pour certaines statistiques, nous n'avons pas pu faire de comparaison avec les années précédentes.

Résidences Habitat Jeunes (RHJ)



Nos résidences habitat jeunes ont à nouveau accueilli moins de résidents en 2019. Cette année confirme la diminution d'arrivées dans nos structures. Néanmoins, cette donnée est à croiser avec la durée de séjour : en 2019, le pourcentage de séjour de plus d'un an a explosé passant de 24,8 % en 2018 à 52,2 % en 2019.



38,9 % 61,2 %

L'écart entre le nombre de femmes et hommes accueillis reste quasi inchangé en 2019 (1 % de plus de femmes qu'en 2018). Cette répartition reste conforme aux données nationales de l'UNHAJ.

La tranche des 20-25 ans représente les deux tiers de la population de nos résidences. L'association conforte son rôle dans l'accueil de cette population « ciblée » par les recommandations de ses partenaires.

Nous constatons également une augmentation des 18-20 ans accueillis : l'augmentation des jeunes étudiants est une des réponses à ce chiffre.

Enfin, contrairement à 2018, la présence des 25-30 ans a diminué de 10 points.



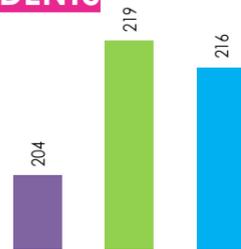
NOMBRE DE RÉSIDENTS

■ 2017
■ 2018
■ 2019

SEXES

AGES

Résidences Jeunes Actifs Mobiles (RJAM)

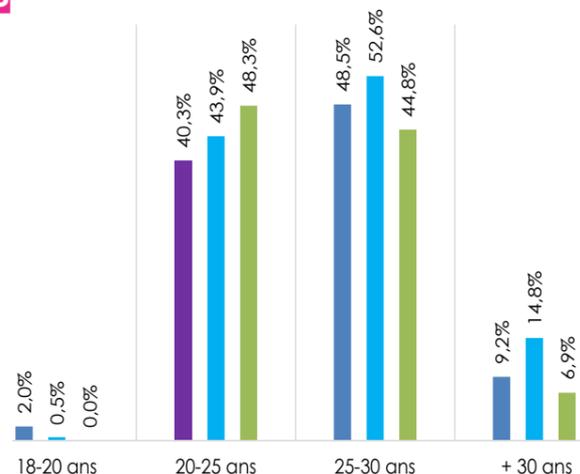


Le nombre de résidents en résidence jeunes actifs mobiles reste stable entre 2017 et 2019. L'attractivité de ces résidences reste la même depuis ces 3 dernières années. Elles répondent à une demande régulière des jeunes actifs en mobilité sur le territoire de Rennes Métropole.



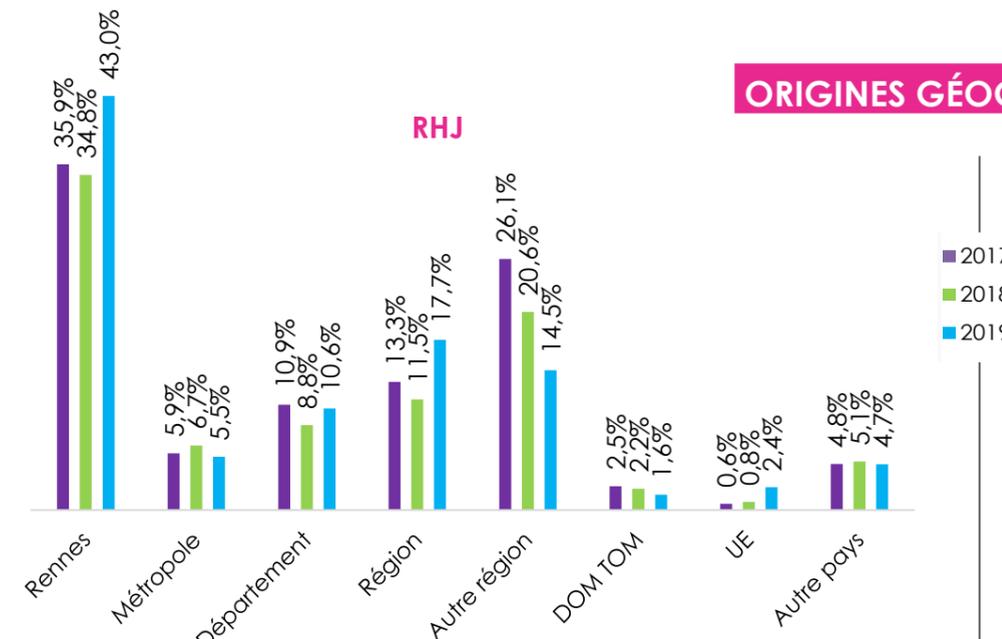
36,1 % 63,9 %

L'écart de répartition femmes / hommes tend à s'accroître dans les RJAM. L'année 2019 confirme cette tendance débutée durant l'année 2018.



La population dans nos RJAM a tendance à rajeunir. La population des 20-25 ans dépasse celle des 25-30 ans contrairement à l'année 2018. En revanche les moins de 20 ans ne sont pas présents. La commission d'attribution logement a une vigilance particulière à ne pas orienter directement dans ces logements des jeunes n'ayant pas eu d'expérience logement.

ORIGINES GÉOGRAPHIQUES



43 % des résidents sont issus de Rennes. Ce pourcentage confirme l'importance de notre association sur le territoire rennais. Notre implantation à l'échelle départementale et régionale est également importante avec 28,2% de jeunes provenant de ces territoires.

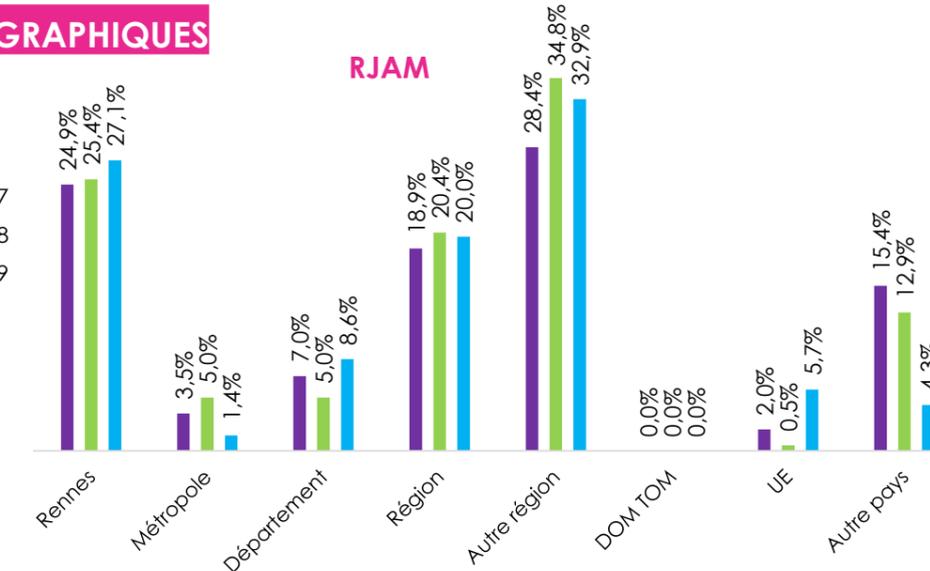


72,7% des jeunes en RHJ ont des ressources mensuelles inférieures à 1065€.

Quasiment 30% des résidents ont des ressources inférieures à 610€.

Pour rappel le seuil de pauvreté établi par l'INSEE est actuellement de 1026€. Nous accueillons donc de nombreux jeunes en situation de précarité financière.

RESSOURCES



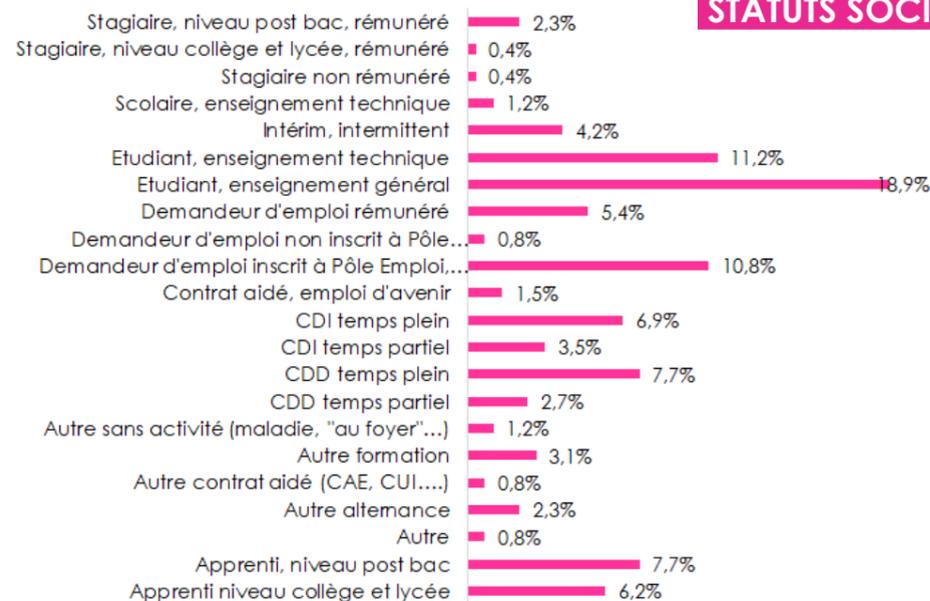
Les RJAM attirent des jeunes en mobilité comme le confirment les 32,9% de jeunes provenant d'autres régions métropolitaines. Le pourcentage de rennais est également important (27,1%). Ces résidences sont un maillon essentiel au parcours logement de nos résidents par le biais des mutations ou pour les jeunes du territoire ayant obtenu un contrat de travail les rendant plus autonomes.



80% des jeunes résidents en RJAM ont des ressources supérieures à 1065€. Ce pourcentage confirme bien le positionnement des RJAM dans notre parc logement : accueillir des jeunes autonomes financièrement.

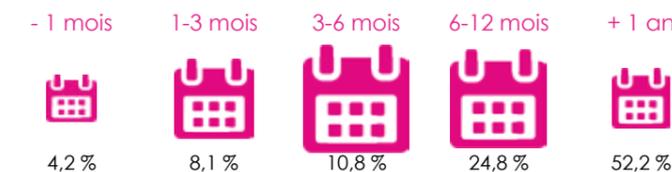
RHJ

STATUTS SOCIOPROFESSIONNELS



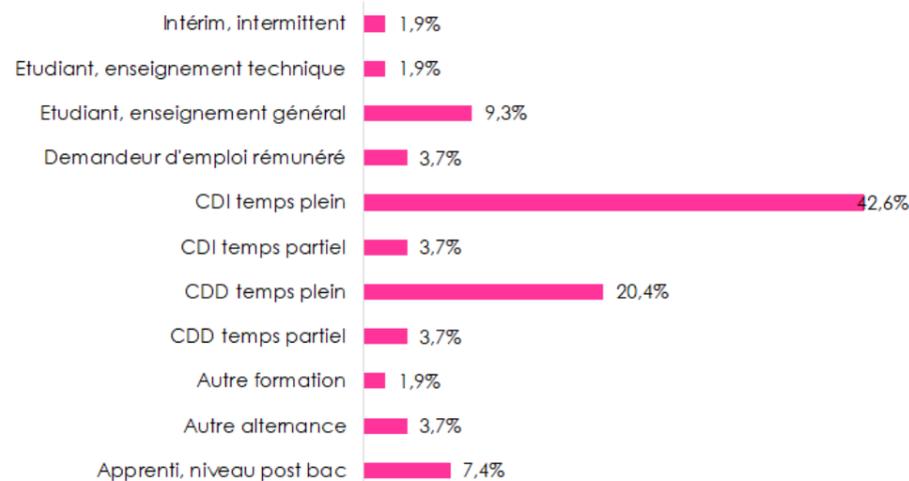
Les étudiants prennent une part conséquente dans la population des RHJ. La forte demande des logements étudiants et le manque d'offre à Rennes a amené les Amitiés Sociales à accueillir plus d'étudiants en 2019. Ces profils ne sont pas forcément les plus « faciles » à accompagner amenant souvent des problématiques de ressources ou de titre de séjour pour les étudiants étrangers.

Les jeunes en contrat CDI temps complet représentent seulement 6,9 % de nos résidents. Les autres contrats (CDI temps partiel, CDD temps complet et CDD temps partiel et intérim), beaucoup plus précaires, représentent 18,1%.



La structure des durées de séjours en RHJ s'est largement modifiée en 2019 : les séjours durent maintenant de plus d'un an. Cela s'explique par l'arrêt des commissions longs séjours. En effet, l'association accompagne le jeune sur la durée de son projet de vie et n'applique pas la durée maximale de séjour de deux ans.

RJAM



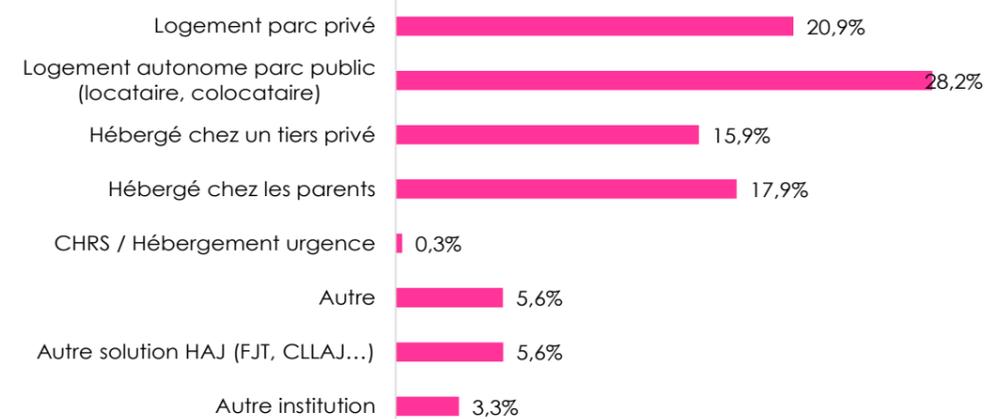
La population des RJAM est majoritairement en contrat CDI temps complet ou CDD temps complet (63%). Ces statistiques confortent le but premier de ces résidences qui est d'accueillir des jeunes actifs.



Les RJAM bénéficient du même phénomène que les RHJ avec l'allongement de la durée de présence dans l'association, lié à la fin des commissions longs séjours et de la règle des deux ans de séjour.

RJAM

LOGEMENTS A LA SORTIE



49,2% des jeunes sortant des RHJ se dirigent vers un logement autonome (Habitat social ou logement privé). Le rôle de tremplin de nos structures est alors pleinement respecté.

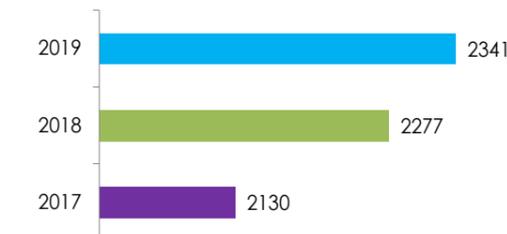
17,9% des jeunes accueillis retournent chez leurs parents. Cette statistique se confirme chaque année et montre la difficulté de certains jeunes à tendre vers l'autonomie financière et donc de logement.

Candidatures reçues

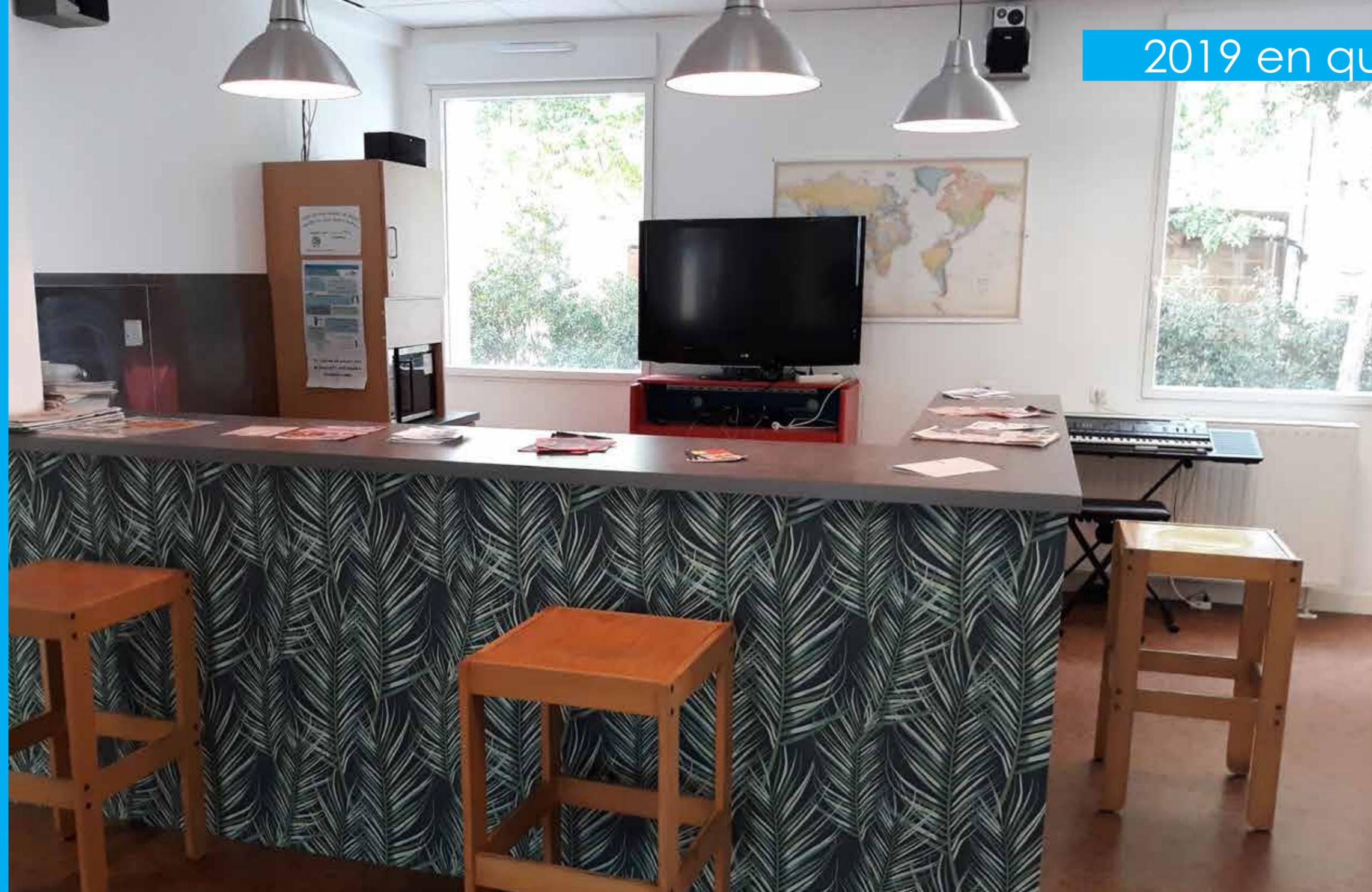
Les Amitiés Sociales ont reçu en 2019, 2341 demandes de logements. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux précédentes années et confirme la pression autour du logement à Rennes. Cette pression va s'accroître encore pendant plusieurs années.

692 dossiers ont été proposés en CAL (Commission d'Attribution Logement) en 2019, ce qui représente une moyenne de 13 candidatures par Commission.

Les gestionnaires logements ont par ailleurs réalisé 240 rencontres avant commission afin d'échanger avec le demandeur sur sa situation et sur les missions de notre association.



67,1 % des jeunes logés en RJAM se tournent vers le logement autonome (habitat social ou logement privé). Néanmoins encore 20 % des jeunes retournent chez leurs parents ou un tiers : pour ces jeunes, les RJAM ne sont pas la dernière marche vers l'autonomie avec souvent des fins de contrat de travail et l'incapacité financière à rester dans nos logements.



EVOLUTION 2018-2019 DES RESSOURCES	0,95 %
PART DES PRODUITS HEBERGEMENT DANS LES RESSOURCES	75,52 %
EVOLUTION 2018-2019 DES PRODUITS HEBERGEMENT	-1,27 %
PART DES SUBVENTIONS DANS LES RESSOURCES	22,07 %
EVOLUTION 2018-2019 DES SUBVENTIONS	8,24 %
PART DES LOCATIONS DE SALLES DANS LES RESSOURCES	1,1 %
EVOLUTION 2018-2019 DES LOCATIONS DE SALLES	23,35 %
EVOLUTION 2018-2019 DES CHARGES D'EXPLOITATION	3,09 %
PART DES RESSOURCES CONSOMMEE PAR LA MASSE SALARIALE *	54,43 %
EVOLUTION 2018-2019 DE LA MASSE SALARIALE	1,8 %
PART DES RESSOURCES CONSOMMEE PAR LES LOYERS	21,9 %
EVOLUTION 2018-2019 DES LOYERS	-2,69 %
PART DES RESSOURCES CONSOMMEE PAR LES FLUIDES	9 %
EVOLUTION 2018-2019 DES FLUIDES (eau, gaz, électricité)	-0,22 %
PART DES RESSOURCES AFFECTEES AUX DOTATIONS**	5,91 %
EVOLUTION 2018-2019 DES DOTATIONS	18,36 %

* dont indemnités de départ (43 k€), production immobilisée salaires, taxe sur les salaires, crédits d'impôts, Intérim, Formation
 ** dont dotations aux amortissements, dotation fin de carrière, dotation pour risques

RAPPEL DES RÉSULTATS FINANCIERS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

- 2016 : l'activité d'exploitation de l'association a été critique, engendrant un résultat négatif de - 291 396 euros
- 2017 : la pérennité de l'association était en jeu. Afin de redresser la situation, les salariés ont fait des efforts conséquents, les opérations de rénovation des logements ont été gelées et la maintenance limitée au plus urgent. Tout ceci a permis de dégager un résultat positif de 94 828 euros
- 2018 : l'association a terminé l'année avec un résultat tout juste positif de 1 109 euros confirmant un modèle économique précaire et une marge de manœuvre très limitée
- 2019 : le résultat déficitaire de 108 708 euros, dégagé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, confirme encore une fois la fragilité du modèle économique et conduit à s'interroger sur les actions à mettre en œuvre pour remédier à cette situation de déficit structurel.

RECETTES 2019

Malgré un taux d'occupation de 91,63 % (le montant des produits d'hébergement passent de 3 301 777 euros à 3 259 831 euros, soit une baisse de 42 keuros pour l'année 2019 par rapport à 2018).

Concernant la prestation socio-éducative, INDISPENSABLE à l'équilibre financier des Amitiés Sociales : Il faut rappeler une DIMINUTION GLOBALE de celle-ci depuis 2010 :

- Nous avons vu celle du Conseil Départemental baisser fortement et mécaniquement depuis 2010 (de 530 keuros à 347 keuros pour 2019), l'enveloppe globale n'ayant pas été abondée.
- La CAF maintient cette année son soutien.
- Rennes Métropole participe aussi à cette prestation mais elle ne fait pas évoluer son montant en fonction de l'accroissement du parc logement de l'association (elle se maintient autour de 100 keuros depuis des années).

DU CÔTÉ DES DÉPENSES

- Les consommations de fluides, qui semblent stables en apparence, masquent en réalité une forte progression de la consommation d'eau en 2019, + 17 keuros, soit + 18 %. L'association devra, par des suivis mensuels, veiller à responsabiliser, au maximum, ses résidents pour éviter une dérive de ses coûts, cette charge étant, par nature, assumée par les Amitiés Sociales.
- Afin de réaliser des économies, une refonte des contrats de téléphonie a été réalisée. Ce travail ne portera néanmoins ses fruits pleinement qu'à compter de 2021. Ce poste apparaît donc en progression en 2019, compte tenu de la présence de doublons de coûts s'expliquant par une résiliation en cours d'année. Ce poste a évolué de + 18 Keuros en 2019 par rapport à l'exercice précédent. Une économie est attendue à partir de 2020 et, en année pleine, à compter de 2021.
- Loyers : ils représentent 21,9 % de l'ensemble des ressources. La marge de manœuvre sur ces loyers est inexistante pour l'association. Ils sont non négociables bien que les redevances soient encadrées.

- Les dépenses d'entretien et réparation représentent 68 keuros en 2019 contre 55 keuros sur l'exercice précédent. Cette progression provient notamment des dépenses engagées pour le traitement des punaises de lit. Une subvention a été obtenue à concurrence de 7 keuros. Pour autant, ce sujet n'est pas totalement résolu et pose le problème du financement des coûts de traitement récurrents à engager.
- Augmentation des honoraires due à l'externalisation des payes d'une part et la collaboration en matière comptable et de gestion d'un cabinet d'expert comptable, d'autre part, (+ 22 Keuros par rapport à 2018).
- Coût du déménagement du siège de 10 Keuros en 2019.
- La masse salariale est en progression en 2019, alors que l'association a bénéficié, sur cet exercice, d'un effet positif lié au remplacement du crédit d'impôt de taxe sur les salaires, par une réduction de la cotisation sociale maladie, elle est impactée par le coût des départs à la retraite de deux salariés (coût chargé de 45 keuros), montant qui demeure équivalent au coût des départs de l'année 2018. Ces départs à la retraite n'ont pas été compensés, à due concurrence, par une reprise de provision en raison d'une politique de provisionnement insuffisante sur les exercices passés.
- Les frais de personnels, taxes sur les salaires incluses et y compris la formation, représentent 54,43 % des ressources en 2019 contre 53,97 % en 2018. Il faut rappeler que la masse salariale avait déjà progressé en 2018.
- Les provisions nettes de reprises et pertes sur créances représentent 12 355 euros en 2019 contre 13 774 euros sur l'exercice précédent.
- Le déficit de 108 708 euros constaté en 2019 intègre des éléments exceptionnels pour 20 keuros. Par leur caractère exceptionnel, ces éléments n'ont pas vocation à se reproduire sur les exercices à venir.

LA SITUATION DE TRÉSORERIE passe de 495 979 euros fin 2018 à 251 786 euros au 31/12/2019. Cette dégradation de la trésorerie est partiellement liée au décalage dans l'obtention des financements pour la résidence Le Colibri, les investissements ont en effet été engagés alors que le déblocage de l'emprunt de 250 keuros n'est intervenu qu'au cours de 2020. L'association a néanmoins bénéficié d'un étalement des loyers de la part de certains bailleurs pour les mois de novembre et décembre 2019.

Le déficit de l'association de 108 708 euros conduit à porter le report à nouveau, après affectation du résultat 2019, à la somme de 708 766 euros.

En dépit D'UN DÉFICIT IMPORTANT, la trésorerie dégagée par l'activité s'est élevée à 164 252 euros contre 154 446 euros en 2018. Cette TRÉSORERIE dégagée est aujourd'hui insuffisante pour assurer le remboursement des emprunts tout en finançant la rénovation des logements.

LA PÉRENNITÉ de l'activité de l'association implique, par conséquent, de réduire les coûts de structure pour parvenir à équilibrer le résultat et renforcer les fonds propres.

Au nom du Conseil d'Administration,
Ghislain LOISEL-HENRY, trésorière.

Bilan actif & passif

Au 31 décembre 2019

	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Montant brut	Amort.ou prov.	Montant net	Au 31/12/18
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, logiciels et droits similaires	67 135	66 692	443	1 803
Immobilisations corporelles :				
Terrains	12 512		12 512	12 512
Constructions	2 737 751	1 891 740	846 011	901 797
Installations techniques, mat.outillages industriels	546 286	473 805	72 481	83 454
Autres immobilisations corporelles	2 878 776	2 258 432	620 345	690 667
Immobilisations corporelles en cours	265 094		265 094	0
TIAP et autres titres immobilisés	28 640		28 640	0
Prêts	120 058		120 058	119 535
Autres immobilisations financières	600		600	20 729
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (1)	6 656 853	4 690 669	1 966 184	1 830 497
Stocks en-cours :				
Marchandises	2 774		2 774	3 785
Créances :				
Créances usagers et comptes rattachés	297 989	60 133	237 857	222 314
Autres créances	218 734		218 734	251 297
Divers :				
Valeurs mobilières de placement	69 424		69 424	447 877
Disponibilités	182 361		182 361	48 102
Charges constatées d'avance	18 219		18 219	23 188
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (2)	789 502	60 133	729 369	996 564
TOTAL DE L'ACTIF (1+2+3)	7 446 355	4 750 802	2 695 553	2 827 061

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Fonds associatif sans droit de reprise	1 674 243	1 674 243
Réserves réglementées	60 967	60 967
Autres réserves	93 695	93 695
Report à nouveau	-600 058	-601 168
Résultat de l'exercice	-108 708	1 109
Autres fonds associatifs		
Fonds propres	1 120 139	1 228 847
Provisions pour risques	14 186	14 186
Provisions pour charges	181 816	178 914
Provisions pour risques et charges	196 001	193 100
Fonds dédiés sur subventions	3 000	0
Fonds dédiés	3 000	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412 434	539 954
Emprunts et dettes financières divers	176 185	175 082
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 040	270 122
Dettes fiscales et sociales	380 708	394 041
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	94 367	8 583
Autres dettes	14 679	17 332
Produits constatés d'avance		
Dettes	1 376 412	1 405 115
Écarts de conversion passif		
Total du passif	2 695 553	2 827 062

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020
TAUX D'OCCUPATION	93,81%	93,41%	91,63%	79,92%*
PRODUITS				
PRODUITS LOGEMENTS	3 328 409	3 301 777	3 259 831	3 526 000
SUBVENTIONS	1 043 595	916 400	991 903	973 330
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	270 789	439 918	465 111	290 178
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4 642 793	4 658 095	4 716 845	4 789 508
CHARGES				
CHARGES EXTERNES	1 832 212	1 796 284	1 841 713	1 972 886
CHARGES DE PERSONNEL	2 363 055	2 403 198	2 446 528	2 174 984
AMORTISSEMENTS	264 918	292 753	308 862	356 606
AUTRES CHARGES	91 227	161 174	199 867	280 075
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 551 412	4 653 409	4 796 970	4 784 551
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	91 381	4 686	-80 125	4 957
RÉSULTAT FINANCIER	-499	-6 908	-5 448	-6 479
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 946	3 332	-20 078	-5 279
IMPOTS ET ENGAGEMENTS			-3 057	
RÉSULTAT NET	94 828	1 110	-108 708	-6 801



Orientations budgétaires 2020

En milliers d'euros

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
PRODUITS HEBERGEMENT	3 526	CHARGES EXTERNES	1 973
SUBVENTIONS	973	CHARGES DE PERSONNEL	2 175
AUTRES PRODUITS	290	AMORTISSEMENTS	357
		AUTRES CHARGES	280
TOTAL	4 789	TOTAL	4 785

Résultat d'exploitation	5
Résultat financier	-6
Résultat exceptionnel	-5
Résultat net	-6

Le budget prévisionnel 2020 fait apparaître un résultat légèrement déficitaire de 6 801 euros.

Dans ce budget, les produits d'exploitation augmentent sensiblement, de plus de 72 k€. La hausse se retrouve principalement dans les produits d'hébergement (+ 266 k€), les redevances du nouveau bâtiment Colibri étant beaucoup plus élevées que celles de la Motte Baril que nous avons quitté fin 2019. L'augmentation est également le fait de l'exploitation des bâtiments rue de Saint-Malo en année pleine, alors qu'ils n'ont été exploités que sur une demi-année en 2019 (+38 k€). Cette augmentation des produits cache cependant une diminution des subventions de 18 k€, principalement due à la baisse de la Prestation socio-éducative CAF calculée sur les rémunérations, qui baissent elles-mêmes en 2020.

Les charges d'exploitation restent stables, en légère baisse de 0,2%. Cette stabilité recouvre cependant des évolutions plus contrastées. La masse salariale diminue ainsi très fortement de plus de 200 k€ (-11 %). Les loyers augmentent quant à eux de plus de 87 k€. Nous tablons sur une diminution des charges d'énergie (électricité, gaz, eau) de plus de 20 k€. Les dotations augmentent quant à elles de plus de 45 k€, notamment pour aligner la provision pour indemnités de fin de carrière à un niveau convenable.

Après l'exercice 2019 qui a permis d'apurer un bon nombre de postes avec le concours de l'expert-comptable, les résultats financiers et exceptionnels restent en 2020 dans des proportions contenues.



Rapport moral et d'orientation

2019 aura été pour une part une année de consolidation des initiatives prises par le passé ; le point fort de cette année, c'est assurément le déménagement de La Motte Baril vers notre nouvelle résidence Colibri que nous inaugurerons en septembre prochain. Bien anticipée, bien préparée, bien exécutée, l'ensemble des acteurs ayant contribué à ce succès mérite toutes nos félicitations.

2019, c'est aussi le terme d'une réflexion qui a conduit les administrateurs à s'interroger sur notre organisation et à envisager le recours à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), une réflexion qui, au vu du résultat prévisionnel (et définitif) négatif de notre exercice, les a confortés dans ce choix. C'est ainsi qu'en novembre, nous avons lancé le processus avec le concours signalé de notre accompagnatrice, Béatrice Poncin.

Placé sous le signe de la co-construction de notre projet avec l'ensemble du personnel, il a donné lieu à une réunion plénière avec l'ensemble des salariés et trois réunions avec les cadres. Le processus a été suspendu en raison de la situation sanitaire que nous connaissons, il sera relancé dès que les conditions le permettront.

L'objectif vise à doter notre association d'une organisation qui lui permettra de sortir de la frilosité générée par nos contingences économiques et de développer son activité vers de nouveaux publics et sur de nouveaux territoires, de nouer des accords avec de nouveaux partenaires afin de remplir pleinement notre rôle d'accompagnement de qualité dans les parcours des jeunes vers leur émancipation. C'est ce principe supérieur, l'intérêt des jeunes que nous accompagnons, qui sera au cœur des dernières réunions du DLA et des décisions subséquentes que les administrateurs devront arrêter.

2019, c'est aussi le dossier de la vente de nos bâtiments Patio/Triskell qui n'avance pas au rythme que nous souhaitons, malgré les nombreux échanges avec nos partenaires.

2019, c'est la proposition très intéressante des Intervenants Socio-éducatifs de relancer les causeries sous un angle différent et de pouvoir identifier un référent administrateur par résidence, cette proposition connaîtra une suite effective dès que les conditions sanitaires le permettront.

2019, c'est le fonctionnement pérenne du comité des cadres, chargé de fluidifier la circulation de l'information entre les différents services de l'association et de faire des propositions d'amélioration de notre fonctionnement, ce premier pas devra être conforté.

Notre projet social est plus que jamais d'actualité, la crise sanitaire que nous traversons illustre bien la fragilité de nos sociétés modernes, ses conséquences sur les publics les plus vulnérables et la nécessité d'apporter des réponses pratiques, locales, efficaces, c'est notre raison d'être.

Pour être efficace, pour remplir notre rôle aux côtés des jeunes que nous accompagnons, il nous faut une organisation solide et une structure financière robuste, c'est la raison du recours au DLA et aux modalités d'échange avec le personnel que nous avons retenues.

Je confirme ce que j'écrivais l'an dernier, dans un contexte général toujours difficile, nous disposons d'atouts importants, de salariés motivés et compétents, d'administrateurs impliqués, de partenaires attentifs et exigeants ; ces atouts nous permettront de dépasser nos difficultés, de conforter et de développer les Amitiés Sociales dans la mission qu'elles assurent depuis plusieurs décennies en faveur des jeunes de notre territoire.

Pour le Conseil d'administration,

Gilles Mathel, président

L'accompagnement socio-éducatif

En cette année 2019, nous avons continué notre travail d'appropriation des pédagogies issues des mouvements de l'éducation populaire dans nos actions socio-éducatives.

La formation mise en place en 2018 sur l'animation de démarche et d'espaces collectifs s'est achevée et vous pourrez lire les actions qui en découlent dans les pages suivantes.

Puis nous avons engagé deux autres actions de formation avec Anime et Tisse.

- Une qui s'intitulait "Penser l'interculturel dans l'accompagnement des publics" à destination des intervenants socio-éducatif ayant pour enjeux d'interroger la « relation » accompagné/accompagnant et de développer des clés de compréhension de l'autre et de soi, de prendre conscience de ses représentations, sa culture et son histoire et d'interroger les postures, les normes et les violences institutionnelles pour créer des espaces d'accompagnement centrés sur l'épanouissement et la dignité.
- Une seconde à destination des agents d'accueil de jour et des agents d'accueil et de surveillance sur la fonction d'accueil dans les résidences Habitat Jeunes ayant pour objectif de définir la fonction d'accueil dans une structure socio-éducatif, le rôle éducatif des agents d'accueil et de développer les clés d'une meilleure compréhension de cette phase de la vie qu'est la jeunesse.

Nous développons ainsi notre capacité à organiser des accompagnements cohérents et respectueux des identités des personnes que nous accueillons et une continuité éducative à chaque moment de la journée et de la nuit.

Cependant, nous sommes face à de réelles difficultés dans notre quotidien. L'offre Habitat Jeunes n'est pas une réponse adaptée pour tous, certaines situations relèvent de structures particulières telles que le CHRS, les maisons relais, les centres de soins, de cure.... Nous pouvons l'évaluer après l'arrivée d'un jeune et là où hier nous avions la possibilité de créer des passerelles directes avec ces structures, d'organiser un parcours cohérent sans rupture, de gagner du temps entre professionnels et de gagner du temps pour la personne prise en charge, aujourd'hui nous avons le sentiment d'être isolés. La centralisation des demandes d'hébergement ainsi que l'exigence que la personne formule explicitement une démarche volontaire pour intégrer une structure où potentiellement elle ne sera pas seule dans son logement, où elle sera davantage entravée dans ses libertés d'accueil, en d'autres termes moins bien logée qu'en résidence Habitat Jeunes, nous contraints à deux options : subir des situations qui se dégradent sans avoir les moyens de les prendre en charge ou mettre fin à des titres d'occupation afin qu'il y ait rupture, priorité et donc prise en charge par une autre structure...

Nos difficultés les plus marquantes sont celles qui relèvent des troubles psychiatriques où nous ne trouvons plus de réponse. Nous espérons vivement que les prochaines années soient faites de partenariats et passerelles entre acteurs de l'hébergement et logement accompagné.

Accompagnement collectif

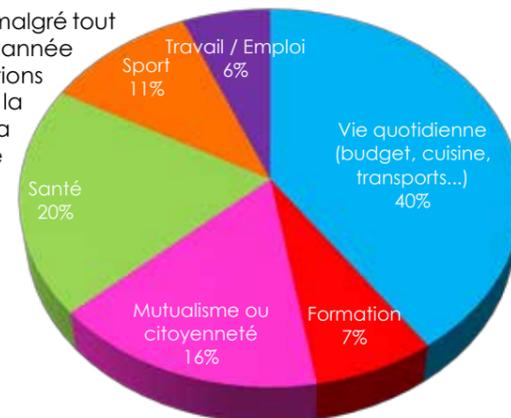
Cette année nous comptons moitié moins d'animations collectives ayant eu lieu dans chaque résidence que l'année dernière.

Cela s'explique par la forte mobilisation de l'équipe de professionnels de la Motte Baril pour le déménagement et la mutation des jeunes vers Le Colibri, les autres résidences ou le parc social sur la deuxième partie de l'année.

Il y a également eu beaucoup de mouvements de personnels socio-éducatifs.

Et il s'agit de notre première année sur le logiciel SIHAJ avec des nouvelles pratiques d'enregistrements des actions et donc un apprentissage qui prend du temps.

Nous observons malgré tout comme chaque année que les animations autour de la cuisine et de la vie quotidienne prennent une place majeure.



Accompagnement individuel

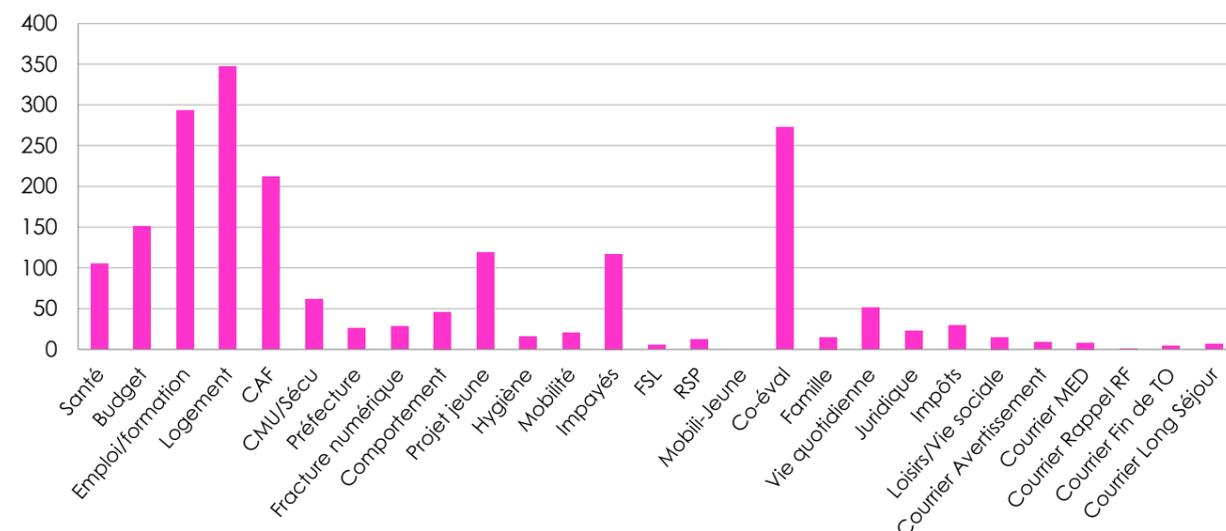
Avec l'arrivée du logiciel SIHAJ, nous traitons les données statistiques d'une nouvelle manière, cependant l'année 2019 a été une année test pour définir nos modalités de renseignements afin d'en tirer des éléments de lecture pertinents.

De plus, nous avons vécu certaines confusions dans les modalités dans un premier temps et les importations du logiciel précédent ne nous ont pas permis de conserver toutes les données des résidents déjà présents en 2018 au sein du logiciel SIHAJ.

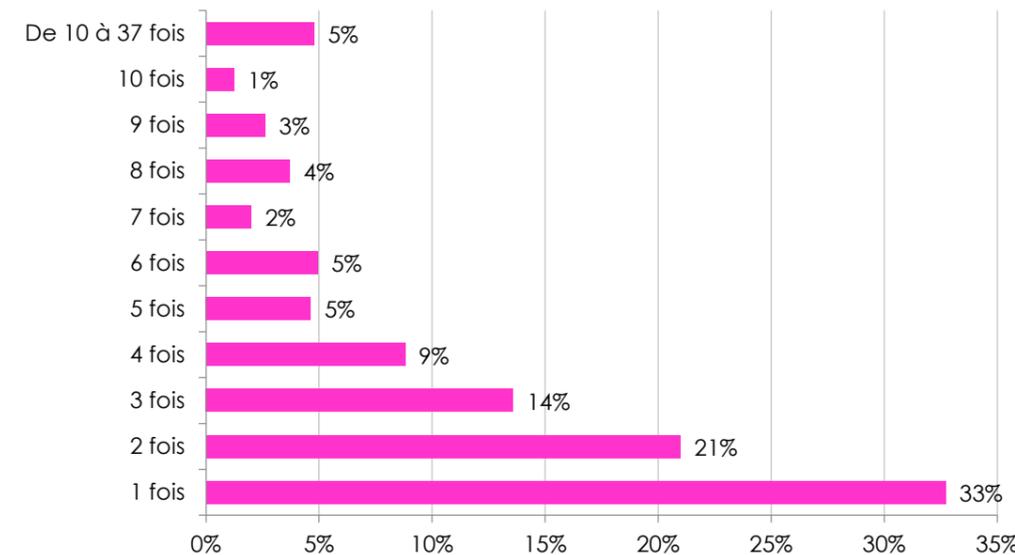
Les chiffres cette année sont donc à la baisse par rapport à la réalité, néanmoins cela permet de voir une tendance.

Nous comptons 630 accompagnements menés en 2019, les jeunes ayant été vus de 1 à 37 fois sur l'année. Les deux graphiques présentent d'une part la récurrence des rencontres par jeunes et d'autres part l'objet des rencontres.

Nombre d'entretiens réalisés par thématique



Nombre de rencontre par jeune



Tous en jupes

Jeudi 28 Mars 2019, il régnait en milieu d'après-midi une effervescence inhabituelle à la Motte Baril.

Dès 15 h, on a pu voir les meubles s'animer, entendre les casseroles claquer, sentir le parfum du mafé. Mais pourquoi tout ce remue-ménage ? Pour la « Soirée de la Jupe » !

Suite à plusieurs événements survenus à la résidence, nous ne pouvions que constater que « le Vivre Ensemble » était malmené et les rapports Femme /Homme mal en point. En effet, des incivilités avaient été constatées : sifflements par des hommes au passage d'une femme dans le hall d'entrée, commentaires déplacés, jeunes femmes suivies dans l'ascenseur et/ou en rentrant chez elles. Certaines se sont « faites coincées dans les escaliers ». Il y a également eu des tentatives d'intrusions dans leurs chambres. Lors d'entretiens individuels, des résidents ont relaté des faits d'agressions

sexuelles entre résidents et /ou personnes extérieures.

Alertée par la recrudescence des actes sexistes et des violences sexuelles, l'équipe d'ISE a souhaité travailler avec les résidents sur cette problématique.

Un premier temps d'échange a été proposé le 14/03/2019 aux résidents. Une dizaine de jeunes ont partagé autour d'un verre leurs ressentis, leurs vécus, leurs expériences. La richesse des échanges a vu naître l'idée d'organiser une soirée « Tous en Jupe » pour parler d'égalité. Ces jeunes se sont mobilisés pour organiser cette soirée de bout en bout : communication, courses, animation de la soirée, musique, cuisine, rangement...

A partir de 19 h, des résidents en jupe portaient des messages de tolérance, de respect et prônaient l'égalité de genre

auprès de leurs pairs. Le hall s'est transformé en lieu convivial où l'on pouvait prendre un verre, admirer une expo (créé par les résidents photographes de Ker Lann), échanger mais aussi lire des messages préventifs et de rappel à la loi. Ce temps s'est conclu par le partage d'un repas préparé par les résidents. Au menu : Mafé, Alocco, Tilapia, Chili végétarien, Samoussas, et en dessert gâteau marbré et crumble aux pommes.

La soirée a continué jusqu'à minuit par des parties mixtes de billards, de babyfoot et de ping-pong et quelques pas de danses un peu timides.....

Un grand MERCI aux Résidents du Groupe « Bien Vivre Ensemble » : Céleste, Brunelle, Andrew, Shariff, Omar, Emma, Charles, Damien, Sorcha, Sayana, Herman, Moussa, Oignisti, Kevin

Petits déjeuners

La journée Tous en Jupe à la Motte Baril s'est poursuivie par une nouvelle thématique d'animation collective sur l'alimentaire et une nouvelle dynamique d'animation portée par et pour les résidents. Il existe un réel besoin de « vivre ensemble » dans la résidence avec une envie de partager des moments en commun. Pour apporter un peu plus de convivialité, et faire apprécier ces moments de groupe aux résidents plutôt que de les voir préférer être seuls dans leurs chambres, pourquoi ne pas instaurer un rendez-vous sous la forme de petits déjeuners ?

Le groupe alors constitué et quelques échanges plus tard, il en est ressorti des expériences différentes sur la prise des petits déjeuners, mais ce qui été flagrant et consensuel parmi les résidents, c'est un rapport distancié avec ce moment de la journée. Le petit déjeuner est perçu comme un repas aléatoire relégué face à des choix où certains privilégient la durée du sommeil quand d'autres évoquent, soit, un manque d'intérêt avec une prise sur le pouce (« j'achète un truc sur la route »), soit, l'aspect financier comme un élément déterminant (« je prends un petit déj' en fonction de mon budget »). Mais tous s'accordent à dire qu'un bon petit déjeuner est bien agréable et que les odeurs de pain grillé et autres viennoiseries renvoient à des souvenirs de plaisir et de gourmandise. Aussi, le groupe a souhaité un objectif simple, à savoir : faire de ce moment un temps de partage, de rencontre et d'échange. 4 matinées ont ainsi été organisées le 28 et 29 mai, le 6 et 7 juin de 7h30 à 10h30.

Chaque matinée, une dizaine de résidents a pris le temps de s'attabler ensemble pour prendre leur petit déjeuner. D'autres résidents sont passés et ont pris un petit quelque chose sur le pouce ou au vol. A noter une augmentation de la participation des résidents sur la deuxième semaine. Ces petits déjeuners étaient également ponctués d'ateliers pâtisseries et de créations « maison » des résidents. Ils ont ainsi pu déguster de la pâte à tartiner maison, des crêpes et des pancakes tout chauds et même de délicieux cookies.

Causerie de juin

Pour sa troisième édition, en juin 2019, « la Causerie » a eu lieu à Robert Rème, invitant tous les résidents, salariés et administrateurs de l'Association ; un challenge pour une association accueillant plus de 1000 jeunes à l'année, dispatchés en 5 Résidences sur Rennes et ses alentours ! Prenant appui sur les précédentes, cette causerie avait pour but de se réunir sous une forme conviviale, afin de continuer à apprendre à se connaître, et surtout connaître les rôles que chacun tient dans l'Association, pour ainsi pouvoir échanger nos regards, nos pensées, nos envies pour l'Association. Chaque causerie ayant un thème, celle-ci a été le zéro déchet. Plusieurs temps ont été proposés pour permettre la libération et le partage de la parole :

- Le speak-eating/ vis ma vie : Par table de 6-7 personnes, mélangeant résidents, salariés et administrateurs, une assiette à déguster a été proposée (fleurs, chips d'épluchures de légumes et insectes), suivi d'un thème à débattre ; le résident devant se mettre dans la peau d'un administrateur ou d'un salarié et inversement. Les thèmes étant les cuisines collectives (utilisation et propreté), l'accueil de personnes extérieures et l'accès à internet dans les résidences.
- A quoi sert mon loyer ? Les résidents ont reçu chacun la somme de leur loyer et ont dû répartir leur argent dans plusieurs boîtes : salaire salariés, salaire administrateurs, énergie/fluides, loyer, bénéfices, animations...

La participation a été importante et cela s'est terminé par un buffet et une soirée dansante. Les objectifs ont été atteints : chacun a pu apprendre un peu plus de l'autre et cela a aussi permis de mettre en avant les enjeux de notre Association, de prendre conscience de ses forces et ses faiblesses. Tous les échanges ont été retranscrits et conservés, nous pourrons nous en nourrir pour différents projets comme, par exemple, l'évolution de notre règlement de fonctionnement. L'évaluation de ce temps permet de nous dire que cette action est à poursuivre, au moins une fois par an et de conserver nos Conseils de Vie Sociale et Conseils des résidents à l'échelle des résidences, car ces dernières, quant à elles, permettent aux résidents d'agir au plus près de leurs problématiques.

Conduites à risque ... et vivre ensemble

En 2019, nous avons accueilli une stagiaire BPJEPS animation sociale à Robert Rème Elle a pu découvrir les missions de l'intervenant socio-éducatif et comprendre le fonctionnement d'une Résidence Habitat Jeunes. Son projet de stage s'est porté sur la sensibilisation et la prévention des comportements à risques des jeunes de 18 à 30 ans.

Cette problématique du vivre ensemble en résidence fait l'objet de notre attention au quotidien ; elle est récurrente et il est important qu'elle soit aussi traitée régulièrement de façon collective. En effet, nous constatons des consommations d'alcool, cachées ou non, de drogues, des grossesses non désirées, des propos sexistes et des clichés sur les hommes et les femmes, des tensions nées de rumeurs dans nos collectifs allant parfois jusqu'à des comportements violents... Agir sur ces problématiques est important mais d'autant plus quand certains jeunes en font la demande, car ils ont soit été témoins, soit sont eux-mêmes en souffrance.

Ainsi, nous avons pu mettre en place 4 ateliers de prévention de 3 heures avec l'association Liberté Couleurs, association spécialisée dans l'intervention de prévention des consommations de produits/comportements à risques et qui est déjà intervenue au sein de notre résidence. Ces ateliers ont eu pour objectifs d'informer et échanger avec les jeunes sur les situations à risques et sur le vivre ensemble. Plusieurs outils ont été nécessaires afin de faciliter et libérer la parole, de rendre accessibles ces ateliers à un public hétérogène, et les rendre attractifs et dynamiques: le débat mouvant, le théâtre forum et le photo-langage.

Ce projet s'est inscrit en effet dans une démarche d'éducation populaire. Créer des temps d'échanges non imposés, non moralisateurs mais en conviant les résidents à des partages d'expériences, de situations, de questionnements sur une thématique importante a permis de faire évoluer le regard de chacun.

Les résidents ont pu nous faire un retour très positif et formuler une demande plus importante d'animations sous ce format et sur ces thématiques. Ils ont pu également être sensibilisés, lors du dernier atelier, à tous les acteurs et associations présents sur Rennes pouvant leur apporter des réponses sur les conduites à risques. En effet, il est important que chaque résident puisse quitter le foyer avec tous les outils nécessaires et ainsi favoriser son autonomie.



Zoom sur... la culture dans nos murs

Nous avons mené en 2019 un projet culturel basé sur la volonté d'inscrire les résidences habitats jeunes dans un circuit de diffusion culturelle rennais et inciter nos résidents à y prendre part de manière active. Partant du constat que les résidents n'ont pas tous la possibilité, l'envie ou l'aplomb nécessaire pour se diriger vers les salles de diffusion culturelle, nous avons donc voulu faire venir la culture à nos résidents afin de susciter de l'intérêt, de la curiosité et pourquoi pas révéler des talents.

Le projet initial se portait sur un échange entre musiciens et résidents via l'accueil de répétition musicale dans nos locaux et des échanges artistes-résidents autour de moments conviviaux.

Malgré nos recherches et nos rencontres avec les principaux acteurs culturels rennais, nous n'avons pas pu réaliser cette action. Nous continuons tout de même à travailler avec le collectif l'M From Rennes, avec qui nous avons collaboré cette année, sur cette proposition et sur d'autres projets que nous envisageons en 2020 et 2021.

Pour soutenir la réalisation et l'animation de ce projet, en partenariat avec l'UNHAJ, nous avons accueilli Zalihata en service civique qui avait pour mission la promotion de la culture dans les Résidences Habitat Jeunes.

La subvention obtenue par la CAF et la présence dynamique et investie d'une personne en service civique nous a permis de faire vivre différents projets liés à la culture : Expositions des artistes résidents, After work musicaux, ouverture du "Bourg l'évêque café", visite à la péniche spectacle,

participation de deux résidents artistes à Talents Z'Anonymes proposé par le CDAS du Gros Chêne. Et de nous investir sur d'autres projets proposés par la ville de Rennes : Festival Travelling et Festival Rennes au Pluriel 2020.

Nous avons constaté l'utilité d'un service civique au sein de l'équipe. D'une part, en terme de soutien à la dynamique animation et d'autre part en terme de fédération auprès des résidents. La vigilance cependant à avoir repose sur la nature de nos structures et des spécificités de notre public : il faut être à même de pouvoir faire face à certaines problématiques, que ce soit en temps d'animation "simple" ou en vie quotidienne dans la structure.

Ce projet nous a permis de nous faire connaître des structures de notre quartier, nous avons commencé à créer des liens, des partenariats possibles. Pour exemple, un de nos résidents a exposé à l'Antre deux café, café associatif géré par un GEM (Groupe d'Entraide Mutuel), l'association Bourg l'évêque est intéressée par un possible partenariat...

Nous avons également pu proposer des sorties culturelles de qualité (Transmusicales, opéra, cinéma) et ainsi réduire la distance entre nos résidents et les institutions culturelles rennaises.

Enfin, du matériel a pu être acheté : nous pouvons alors pérenniser nos propositions d'expositions et d'événements culturels sur la base de matériel pratique et réutilisable. Cette subvention a servi de support essentiel à notre dynamique d'animation.

Zawadi ... le magasin gratuit

La résidence Bourg l'Évêque a obtenu une subvention du Fond d'Aide aux Jeunes en vue de créer une zone de gratuité au sein de son espace collectif.

Initialement, une étagère faisait office de lieu de dépôt ou résidents et salariés prenaient les objets qui les intéressaient et donnaient ceux qui ne leur servaient plus. Victime de son succès, celle-ci est devenue trop petite, désorganisée ce qui a suscité l'envie des jeunes et des professionnels de l'améliorer et la transformer en un réel outil pédagogique et participatif. La réflexion et la construction de cet espace a pu voir le jour grâce à l'investissement de plusieurs jeunes et salariés (tout corps de métiers confondus). Nombreux furent les coups de main, les idées, les apports de chacun.

La Zawadi, c'est son nom, a été inaugurée en Octobre 2019. Elle fonctionne bien puisque chaque jour, des objets arrivent, d'autres trouvent preneurs : Vêtements, Vaisselles, Livres, DVD, on y trouve de tout. Fort de son succès, l'équipe a décidé d'ouvrir cet espace aux habitants du quartier, ainsi chaque semaine, des riverains effectuent des dépôts ou des retraits. Certains prennent 5 minutes pour la ranger, plier les vêtements, organiser la vaisselle, des discussions se créent, des rencontres se font, des liens se tissent. Cette ouverture sur l'extérieur confère une nouvelle place à la Résidence sur son territoire. Ce type d'action, faite pour les jeunes et ouverte à tous, offre de nouvelles perspectives dans la manière de concevoir le lieu et construire nos futurs projets.

Salle de détente sportive

Une salle de sport a été ouverte en Mars à Bourg l'Évêque. Cette demande émanait des résidents qui mettaient en avant le coût élevé des salles de sport privées et l'envie de pouvoir pratiquer du sport sur leur lieu de vie.

Après un nettoyage complet de l'ancien espace sportif, 3 machines ont pu être vérifiées, réglées et remises en état de fonctionnement. Quelques achats et dons sont venus compléter l'équipement. En parallèle, les résidents ont participé à la rédaction d'une charte d'utilisation du lieu (horaires, respect du matériel, Règles d'hygiène) en vue qu'il profite à tous, le plus longtemps possible. Aujourd'hui, cet espace très apprécié des résidents, ouvert sur les temps de présence des salariés, est investi de manière régulière.

Développement durable

SOIRÉE GESTION DÉCHETS du 14 février

La gestion problématique des déchets aux abords de la résidence de la Motte Baril nous a incitée à organiser une journée de sensibilisation. Elle a débuté par un grand nettoyage collectif de tous les déchets visibles aux abords de la résidence, et s'est poursuivie en soirée avec un temps d'animation sur le tri sélectif. Pour nous accompagner, nous avons fait appel à la collaboration de la Feuille d'Érable. Hélène, animatrice, est venue avec quelques jeux de sensibilisation, pour tester les connaissances des résidents sur les questions de tri. Cette soirée avait un double enjeu, puisqu'elle a également été l'occasion d'installer un composteur et de fournir, aux résidents désireux, des Bio seaux, petits contenants permettant à chacun de stocker ses déchets avant de les amener au composteur.

ACTION E-COGITE

Un mini-parcours sur le thème de l'écologie a été proposé par l'équipe de la Motte Baril à partir de supports variés : photos, exposition, jeux/questions... L'idée étant de mettre en place des temps permettant l'expression des résidents sur le thème de l'écologie, de les informer et les questionner autour des enjeux climatiques, mais aussi sur leur rôle et sur les actions qui doivent et peuvent être mises en place.

Nous avons pour cette action investi le hall de la résidence, lieu de passage, pour le faire vivre autrement, sous le mode de « l'interpellation et de l'aller vers », notamment par l'affichage de deux personnes publiques faisant l'actualité « Trump Vs Thunberg ». Les résidents étaient invités à s'exprimer sur ces deux personnages et à liker ou disliker s'ils le souhaitaient. Dans un deuxième temps, ils devaient choisir une carte dans un jeu de la Maison de la Consommation et de l'Énergie ; l'idée étant de donner de l'information. Puis, s'ils répondaient correctement à une question grâce aux informations de l'exposition, ils gagnaient un cookie vegan ! Les résidents pouvaient enfin s'exprimer par le biais d'un tableau avec deux questions sur les actions à mettre en œuvre.

D'une manière générale, on voit bien que les jeunes ont des solutions concrètes, l'intérêt du mur d'expression est que les solutions viennent d'eux, on échappe ainsi à la prescription qui n'aurait pas le même impact. On voit également qu'ils suivent l'actualité et qu'ils ne sont pas étrangers à ce qui fait débat dans notre société, et qu'ils s'expriment.

Découverte musicale

Quatre résidents des Gantelles ont pu participer aux Transmusicales de Rennes. L'objectif étant de les ouvrir à une culture musicale, les amener à écouter des musiques d'influences différentes, leur permettre de découvrir un gros festival mythique à Rennes, de partager un temps convivial et créer du lien social.

Le jeudi 4 décembre, nous sommes allés de hall en hall en fonction des artistes qui s'y produisaient. Si leurs préférences allaient vers les musiques plus rnb, rap et afro beat, ils ont aussi su apprécier d'autres artistes, aux influences folk ou même hellénique, avec Marina Satti par exemple ! Ils ont aussi beaucoup apprécié les petits spectacles de cirque du Hall 4, comme la jeune femme sur son cerceau aérien. Ces jeunes, qui se connaissaient peu, étaient soudés et ravis de cette soirée qui leur a permis de se rapprocher.

Formation aux premiers secours

Deux sessions de formation aux premiers Secours se sont déroulées à Bourg l'Évêque en 2019. Dans une résidence où se côtoient 180 jeunes, il nous semblait intéressant de former une partie des habitants à savoir porter secours, donner l'alerte et savoir se montrer acteur de prévention sur son lieu de vie.

Dispensées par l'UDPS 35 qui était déjà intervenue en 2018, ces deux sessions ont permis aux 20 participants d'acquérir les connaissances essentielles pour secourir et intervenir efficacement dans les situations d'urgence. Cette année les inscriptions ouvertes à tous les résidents des Amitiés Sociales étaient élargies à la Résidence Habitat Jeune Saint-Joseph de Préville et aux jeunes rennais suivis par We Ker.

Sortie plage

Durant l'été, les équipes d'animation de toutes les résidences s'organisent afin de proposer aux jeunes des activités : Sortie Kayak, barbecue, sortie plage, etc.

Le 21 août, avec 6 jeunes de différentes résidences, nous sommes allés passer une journée à Saint-Lunaire. Au programme : pique-nique, baignade et balade le long de la côte. Pour l'un d'eux, étudiant étranger, c'était la première journée qu'il passait en France, en Ille-et-Vilaine, à Rennes. Nous avons fait une petite escale le long de la Rance et découvert la diversité des paysages du département. Pour chacun d'entre eux, venus de tout horizon, le réflexe est commun, on filme, on prend des photos, on partage l'instant avec ses proches. Profitant d'une météo très favorable, nous nous sommes laissés tentés par une glace artisanale nous permettant de terminer cette journée par une petite douceur locale. Ces temps de loisirs et de convivialité sont importants, ils permettent de consolider le lien, la relation avec les jeunes et de rencontrer les collègues dans un cadre différent des résidences.

Location de salles

Les recettes de locations de salles pour l'année 2019 ont augmenté de 11,4% par rapport aux recettes de 2018.

Depuis deux ans maintenant, l'association élargi sa clientèle avec en 2019, 71 clients différents. Nous touchons différents secteurs comme l'associatif, les organismes de formations, les entreprises privées, les syndicats de copropriétés.

L'installation du Wifi dans nos salles, la prospection par téléphone et mail, la distribution de flyers, le bouche à oreille et la qualité de notre accueil permet aux Amitiés Sociales de réaliser depuis ces dernières années des recettes en constante augmentation.

	RECETTES	NOMBRE DE CLIENTS	AUGMENTATION
2017	30 770	53	-
2018	33 717	65	9,6 %
2019	37 554	71	11,4 %

Prélèvements

Chaque mois, l'association collecte plus de 700 redevances (règlement du loyer et des charges) auprès de ses résidents. Ces règlements se font par espèces, chèques, cartes bancaires, virements ou prélèvements, pour des montants allant de 30 euros à 535 euros en fonction des aides dont bénéficie le jeune. Constatant la lourdeur administrative de traitement de toutes ces modalités de paiement comme la difficulté parfois d'obtenir ces règlements de la part des jeunes, l'association a décidé dès 2018 de généraliser la mise en place de prélèvements automatiques mensuels.

2019 a été une année de

consolidation de ces règlements par prélèvement. Après une année 2018 qui avait permis de passer de 93 à 270 résidents prélevés mensuellement, 2019 a fait passer ce nombre à 450 sur les 720 logements que compte l'association.

Cette évolution a plusieurs effets vertueux, et principalement un allègement du travail de perception des redevances pour les agents d'accueil de jour et les intervenants en résidence, et une sécurisation de la trésorerie de l'association, qui peut compter à ce jour sur un versement automatique de plus de 100 000 euros sur son compte le 10 de chaque mois.

Informatisation

Plusieurs chantiers informatiques se sont poursuivis en 2019.

En début d'année, l'association a quitté le logiciel "historique" de gestion administrative et sociale des résidents, Brédéa, et a migré sur le logiciel du réseau national habitat jeunes SIHAJ. Ce logiciel est développé et maintenu par l'Union Nationale Habitat Jeunes (UNHAJ), notre tête de réseau. Plus de la moitié des RHJ en France ont choisi d'utiliser ce logiciel, et tous ceux d'Ille-et-Vilaine l'utilisent. Parmi les apports, ce logiciel automatise notamment les flux avec la Caisse d'Allocation Familiales. A noter également le fait que ce logiciel ne demande pas d'infrastructure informatique coûteuse à maintenir ; il s'agit d'un logiciel accessible via le Web.

Dispositif Visale

Le dispositif VISALE mis en place par Action Logement constitue une garantie des paiements de loyers. Aux amitiés Sociales, depuis Avril 2019, chaque demandeur de logement doit fournir lors de sa demande son certificat VISA qui prouve son éligibilité à cette garantie.

Ce dispositif amène des avantages et des limites à la gestion à l'Accueil Habitat : En termes d'avantages, le dispositif amène une simplification le jour de l'entrée administrative avec une simple contractualisation du VISA certifié depuis notre compte bailleur. La garantie des loyers est alors contractualisée et pourra être activée si besoin selon la procédure d'Action Logement. Ce dispositif nous a amené à ne plus traiter de dossiers papiers

et à arrêter le suivi fastidieux des échanges de signatures pour la contractualisation finale (Action Logement / jeune). En termes de limites, le rôle d'information des chargées d'accueil de notre association est primordial concernant ce dispositif. Il subsiste une forte sollicitation liée à l'incompréhension de ce dispositif, la difficulté pour bon nombre à effectuer la démarche sur VISALE.fr, l'inéligibilité des plus de 30 ans et le délai régulièrement long pour obtenir leur VISA certifié. La constitution des dossiers complets se voit ralentie entraînant un passage en « étude de dossiers » plus tardif.

La téléphonie et les réseaux informatiques ont également évolué, l'association passant de 6 fournisseurs techniques à un fournisseur unique, Bretagne Télécom. Outre l'économie importante que cela représente en termes de gestion des factures notamment, ce passage à un contrat unique permet d'attendre un gain estimé à 15 000 euros en rythme annuel.

Les perspectives d'informatisation devraient se poursuivre en 2020 et les années suivantes pour sécuriser l'infrastructure informatique (serveur) de l'association et l'espace de partage de fichiers de l'association, actuellement sur une solution "Google drive" qui doit évoluer.

La téléphonie et les réseaux informatiques ont également évolué, l'association passant de 6 fournisseurs techniques à un fournisseur unique, Bretagne Télécom. Outre l'économie importante que cela représente en termes de gestion des factures notamment, ce passage à un contrat unique permet d'attendre un gain estimé à 15 000 euros en rythme annuel.

Les perspectives d'informatisation devraient se poursuivre en 2020 et les années suivantes pour sécuriser l'infrastructure informatique (serveur) de l'association et l'espace de partage de fichiers de l'association, actuellement sur une solution "Google drive" qui doit évoluer.

PUNAISES DE LIT

Notre association a été fortement impactée par des infestations de punaises de lits durant cette année. Ainsi, 31 logements ont été traités. Ce phénomène a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble des équipes et a fortement augmenté nos dépenses en intervention d'entreprises spécialisées : + de 14 000€ ont été dépensés pour traiter les logements infestés.

POLICE

Dans leurs rapports avec les forces de l'ordre, les travailleurs sociaux des Amitiés Sociales sont régulièrement partagés entre le nécessaire respect de la vie privée de nos résidents qui sont chez eux au sein de nos résidences, et le nécessaire maintien de l'ordre public au sein de nos structures. Les foyers ne peuvent devenir des zones de non-droit ; ils doivent aussi pouvoir compter sur l'intervention rapide des forces de l'ordre en cas de nécessité.

Dans ce contexte, un rapprochement a été opéré avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) en 2019 pour une présentation réciproque de nos organisations. Les cadres de l'association ont pu visiter le centre de commandement de la Police Nationale, et la Police a pu actualiser sa connaissance du fonctionnement de nos résidences. Ces liens ont pu se développer grâce à l'action appréciée des délégués police-population de Rennes dont nous saluons la mobilisation.



La nouvelle résidence Le Colibri - Baud-Chardonnet à Rennes

L'année 2019 marque la fin de la gestion de la Résidence de la Motte Baril au 3 avenue Monseigneur Mouëzy à Rennes. C'est une page de l'histoire des Amitiés Sociales qui se tourne puisque notre association était présente dans ces locaux depuis 48 ans. La Résidence de La Motte Baril, propriété de la SA Les Foyers, comptait 134 logements. Construit en 1970 et réhabilité en 1990 et 1994, ce bâtiment s'est avéré, ces dernières années, inadapté aux besoins et aux demandes des jeunes en termes d'habitabilité et de confort. La solution retenue fut celle de construire, sur la ZAC Baud Chardonnet, une nouvelle résidence conforme aux nouvelles réglementations et adaptée aux besoins des jeunes.

Un projet initié de longue date

Une Maîtrise d'Ouvrage Collective s'est constituée en 2014 et a permis de créer progressivement une vraie synergie autour du projet, des Amitiés Sociales et de la SA Les Foyers réunissant : la Ville de Rennes, Rennes Métropole, le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, le conseil régional de Bretagne, la DREAL, la CAF d'Ille-et-Vilaine, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Coopératif, les collecteurs 1% logement, l'URHAJ Bretagne, le CCAS, l'Université RENNES 1, la Mission Locale, la MEIF, Pôle emploi, le CRIJB, la DDCSPP, la DRJSCS, la DDTM, l'ARS, la Fondation Abbé Pierre, Territoires & Développement.

Un lieu de mixité et de rencontres

Cette résidence sociale accueillera, comme les autres Résidences Habitat Jeunes de l'association, un public de jeunes âgés de 16 à 30 ans, aux profils variés, ayant tous un projet professionnel. Issu de nombreuses années de réflexion et d'échanges avec les jeunes, les professionnels et les partenaires, le programme a pour volonté forte de créer avec ce bâtiment un lieu de mixité, de rencontre et de brassage entre les jeunes résidents, les autres habitants et les usagers du quartier. Aux 134 logements meublés qui le composent, s'ajoutent des espaces d'accueil, d'accompagnement, d'animation et de services dédiés à la vie collective des jeunes ainsi qu'à leur accueil et à leur accompagnement afin de favoriser le vivre ensemble et de rompre l'isolement.

Au cœur d'un nouveau quartier

La résidence est située au cœur de la ZAC Baud Chardonnet, le long de l'avenue Jorge Semprun, à la sortie du pont Vaclav Havel, aux abords de la future place centrale et tout proche de la Vilaine. Créé sur le site de la plaine de Baud, à deux pas du centre-ville et de la gare TGV, le quartier Baud Chardonnet borde l'axe est-ouest Rennes / Cesson-Sévigné; il est desservi par deux lignes de bus en site propre, dont une ligne à haut niveau de service. Le Pont Vaclav Havel relie Baud Chardonnet à l'axe est-ouest. Il permet également de rejoindre à pied le campus universitaire de Beaulieu, situé sur l'autre rive de l'axe est-ouest. Les terrains ont été rachetés progressivement par la Ville de Rennes et Rennes Métropole pour offrir au site un nouveau destin urbain : Permettre l'extension vers l'est du centre de Rennes, désormais à l'étroit dans son périmètre historique. Baud Chardonnet sera le dernier quartier créé ex-nihilo à Rennes pour accompagner l'accroissement de sa population.



2019... une année de mobilisation autour du projet

L'équipe de salariés de la Résidence la Motte Baril a été fortement mobilisée pendant l'année 2019 pour accompagner cette période de transition. Nous les remercions pour l'engagement sans faille dont ils ont fait preuve. Pour organiser notre déménagement et notre migration, il a fallu mettre en place plusieurs commissions, groupes de travail qui ont réuni plusieurs corps de métiers des différents services de l'association. Cette synergie nous a permis de mettre en place le rétro planning qui était nécessaire au bon déroulement des opérations de déménagement qui devaient intervenir dès le début de l'année 2020.

Nous remercions également l'ensemble des résidents qui ont participé à cette aventure. Nous avons tenu les délais grâce à leur participation et leur implication sur le projet. Les réunions qui ont eu lieu en décembre 2019 ont été extrêmement riches en enseignement. Les jeunes ont répondu présents lors du déménagement et ont fait preuve d'un comportement exemplaire.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le travail de l'équipe socio-éducative a consisté à prendre en compte les situations des jeunes hébergés pour les accompagner vers des solutions de logement garantissant l'équité de traitement. Des outils de suivis et d'évaluations des situations (cartographie des situations) ont été mis en place pour ce faire. Ce travail réalisé au quotidien a constitué le fil rouge de l'accompagnement social en 2019.

SUIVI DU CHANTIER, LIVRAISON ET AMEUBLEMENT

L'année a également été marquée par le suivi technique du chantier, notamment via la participation aux réunions de chantier, l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, jusqu'à la livraison du bâtiment opérée le 4 novembre. Les 2 derniers mois de l'année ont ensuite été consacrés à l'ameublement des 134 logements. L'association a en effet fait le choix de les meubler à neuf en faisant appel à un agenceur de la région, la société Bdéco. Certains éléments (luminaires et autres accessoires) ont par ailleurs été installés par la technicienne de maintenance du site.

DÉMÉNAGEMENT

Le déménagement du mobilier de la résidence Motte Baril s'est également préparé tout au long de l'année 2019 par le biais de commissions spécifiques puis par les réunions régulières regroupant l'ensemble des thématiques liées à la nouvelle résidence Le Colibri. Un inventaire détaillé des logements, parties communes et bureaux de la Motte Baril a été réalisé de septembre à novembre afin de définir l'usage du mobilier et sa destination dans la nouvelle résidence et dans le reste de l'association. Ce travail préparatoire était nécessaire pour faciliter l'organisation du déménagement le jour J. Le 30 et 31 décembre, la société Biard Déménagement est intervenue à l'Accueil Habitat et à la Motte Baril pour récupérer le mobilier. Le surlendemain, les déménageurs installaient le mobilier dans la nouvelle résidence afin que les équipes puissent prendre possession de leurs nouveaux locaux. L'implication de toutes les équipes a permis que cette opération se déroule avec succès.

Des contacts et des liens à tisser pour l'avenir...

Afin de tisser des liens avec les futurs voisins de la résidence, nous avons rencontré certains acteurs du quartier avant même la livraison de Colibri. Une visite des locaux de JPL Films, société spécialisée dans les films d'animation, a ainsi été organisée, ce qui a permis d'échanger sur le nouveau quartier, de présenter notre offre de logements et de nouer contact. Des contacts ont également été pris avec l'association de quartier "Partager Baud Chardonnet". Le projet social de la Résidence Colibri doit en effet permettre d'ouvrir la résidence au quartier (mixité, brassage, rencontre des publics). Une démarche spécifique sera à entreprendre pour faire vivre tous les espaces ressource de la résidence : Hall d'accueil (sas d'entrée, espaces intérieurs et extérieurs) notamment pour y favoriser les expositions, rencontres, événements culturels..., cuisine pédagogique, espace numérique, salle de réunion... Cette démarche d'ouverture vers les actions et initiatives engagées par les acteurs et structures présentes sur le quartier se fera dans un esprit d'ouverture et de rencontre des publics présents sur ce territoire.

PIQUE NIQUE A BAUD CHARDONNET

Nous avons proposé à deux reprises aux résidents de la Motte Baril de pique-niquer vers les prairies de Baud Chardonnet. Le 16 juillet, 5 jeunes se sont joints à la sortie, et 11 autres le 17 septembre. L'objectif était de leur permettre de découvrir un nouveau quartier et la nouvelle résidence, tout en partageant un temps convivial autour de jeux de plein air (palet, badminton, beach ball...). Ils ont ainsi pu constater l'avancement des travaux et découvrir les opportunités que pouvait offrir le quartier de Baud Chardonnet en matière d'espace verts et d'équipements extérieurs. Ces temps ont permis à certains jeunes de se projeter vers un nouveau lieu et à motiver un futur changement de résidence.

Partenariats de quartier

Nous avons axé une partie de nos actions, à Bourg l'Évêque comme dans d'autres résidences, sur la construction de partenariats nouveaux sur l'année 2019. Nous concentrons sur des entités dont l'éthique et les actions entrent en résonance avec nos valeurs d'éducation populaire, de développement durable et de solidarité. Nous voulons par là nous intégrer au mieux dans le quartier et ainsi prendre part, créer et faire perdurer un tissu partenarial solide autour de nos actions et de nos résidents.

Nous nous sommes rapprochés du restaurant de quartier "Le Sans Chichi" dont le fonctionnement et l'approvisionnement en matière premières tendent vers le développement durable, l'écologie et le bien vivre ensemble. Mus par une logique de solidarité, nous avons dans un premier temps commandé des repas et des buffets chez eux lors des événements que nous proposons aux résidents et aux salariés : Conseil de vie sociale, inauguration de la Zawadi... Dans une logique humaine et solidaire, nous avons tissé des liens allant au-delà du rapport commercial. Ils nous ont proposé d'être ponctuellement une structure accueillante, en lien avec Pôle emploi, pour des Évaluations en Milieu de Travail ou des courts stages pour nos résidents qui auraient besoin de "remettre le pied à l'étrier" dans une ambiance bienveillante et sérieuse. Ce genre de perméabilité entre les différents univers professionnels, d'accompagnement et de lieux de vie peuvent permettre à nos résidents les plus fragiles d'évoluer dans un contexte bienveillant et favorable à la (re)construction.

L'inauguration de la Friperie Zawadi et son ouverture aux habitants du quartier nous a permis de répondre à un besoin citoyen qui n'était pas forcément identifié jusqu'à lors dans notre secteur. La Résidence Habitat Jeunes est devenue un lieu où le citoyen peut aussi entrer et participer à un projet commun. Cette adhésion et cette fréquentation récurrente de quelques habitantes et habitants du quartier nous amène à plusieurs réflexions sur la naissance de projets les incluant tout à fait.

Le montage et la proposition des expositions des résidents à Bourg l'Évêque nous ont également amené à fonctionner plus étroitement avec "l'Antre deux café", lieux de rencontre associatif mené par un Groupe d'Entraide Mutuel : Ils ont reçu l'exposition d'un de nos résidents et nous ont proposé des artistes venant de leur groupe.

L'association Bourg l'Évêque nous a également prêté main forte pour ces événements, en nous mettant à disposition un renfort de matériel. Beaucoup d'idées de fonctionnements communs ont été évoquées, notamment en termes d'échanges culturels.

Le Comité de quartier est venu tenir une réunion cette année 2019 également et nous avons pu y présenter notre projet associatif, nos missions et nos valeurs. Avoir une visibilité et une porte d'entrée dans ce type d'instance est une démarche stimulante et dynamisante pour nos projets d'animations, servant cette envie de toujours intégrer au mieux nos résidences et donc nos résidents au fonctionnement du quartier et, à plus grande échelle, de la ville.

Compagnons du devoir

En 2019, les Compagnons du Devoir de Bretagne ont intégré notre Union Régionale afin de favoriser et développer l'accompagnement des jeunes et la création d'animations transversales au sein de notre réseau. Notre association a en parallèle signé une convention de réservation de six logements pour accueillir des jeunes effectuant le « tour de France des compagnons ». Les compagnons restent entre 3 et 6 mois dans la région rennaise et partent se former dans d'autres villes de l'hexagone. Cette convention permet de fixer les bases d'un futur développement entre nos deux associations (échanges de pratiques entre professionnels, animations transversales, etc.).

4 Bis

Depuis sa reconfiguration, le 4 bis est appelé à accompagner et mettre en œuvre la politique en faveur de la jeunesse de Rennes Métropole. Se définissant comme institution pivot, il développe ou redéveloppe ses liens avec les acteurs du territoire, dont les RHJ. C'est ainsi qu'en 2019, les contacts se sont poursuivis entre le 4 bis, les Amitiés Sociales et Saint-Joseph-de-Préville pour organiser une présence régulière d'information sur l'offre habitat jeunes au sein du 4 bis. Des permanences ont été organisées sur un rythme mensuel pour répondre aux interrogations des jeunes relatives au logement.

CPH

L'association passe parfois des conventions avec des partenaires dans le cadre de dispositifs particuliers, comme avec l'association Saint-Benoît-Labre en 2019 pour le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) de migrants, pour lequel ils avaient remporté l'appel à projets de l'État. Ce partenaire nous réserve une dizaine de logements pour le CPH, dans une optique de diversification de l'offre proposée aux migrants. Nous soulignons l'exemplarité de la démarche conduite à cette occasion. Très vite après les premiers contacts entre directions, les équipes d'accompagnement des deux structures se sont rencontrées pour préciser leurs fonctionnements respectifs et élaborer leurs modalités de collaboration et d'intervention. C'est cet esprit de co-construction que nous entendons poursuivre et développer, dans le respect des projets de chaque acteur.

Nouveaux gestionnaires à la Motte Baril

Le projet de libération de la résidence de la Motte Baril a connu un tournant singulier en fin 2019, occasionnant une mobilisation importante des administrateurs et de la direction. Fin novembre a été annoncé que le bâtiment, voué à une démolition prévue en mars 2020, allait finalement être provisoirement conservé en l'état par le propriétaire, la SA Les Foyers. Les 142 logements libérés par les Amitiés Sociales en fin d'année ont suscité un intérêt bien légitime, à commencer par l'État qui a choisi d'y installer des offres d'hébergement d'urgence gérées par Coallia et la SEA 35. Cet épisode a permis de prendre toute la mesure de l'insuffisance de logements sur le territoire, de l'absence d'anticipation des besoins sociaux et de ce qu'elle peut générer dans les relations entre les acteurs du logement.

Accueil des jeunes en territoire extra-métropolitain

L'association s'est fait l'écho dans ses précédents rapports d'activité des projets de création de résidences pour jeunes actifs dans la deuxième couronne rennaise.

Les communautés de communes sont généralement à l'initiative de ces projets, car elles identifient que l'une des problématiques du plein-emploi qu'elles observent sur leur territoire est le manque de solution d'hébergement pour les jeunes primo-arrivants.

Ces publics sont à la recherche d'un hébergement provisoire, le temps de s'installer sur leur secteur, et économique, ne disposant potentiellement que de peu de ressources.

Notre association comme son union nationale ont l'ambition d'accompagner toutes les jeunes dans leur parcours d'intégration professionnelle et citoyenne.

Le développement d'une offre habitat jeunes dans la deuxième couronne rennaise est donc l'objet d'une attention particulière.

Dans ces territoires, il s'agit d'accompagner le chemin vers l'autonomie de jeunes qui s'y implantent pour le travail. Au côté des collectivités territoriales, le lien avec les entrepreneurs nous semble essentiel dans cette configuration ; une offre de logement accompagné, financièrement attractive, est un élément déterminant pour recruter et assurer le développement de leur entreprise. Le terrain est néanmoins "concurrentiel".

L'association souhaite donc contribuer pleinement à faire reconnaître son expertise et celle du mouvement habitat jeunes dans l'accompagnement du public jeune.



conclusion

A l'heure où nous écrivons les lignes de ce rapport, plusieurs changements majeurs sont à l'œuvre dans et autour de l'association. Après quatre ans de présence, le directeur, Laurent Duperrin, a fait le choix de quitter l'association. Les modalités de son départ et la mobilisation des administrateurs ont permis d'assurer une continuité dans la gestion de l'association. Monsieur Renaud Bonami a été retenu pour prendre la suite à compter du 1er juillet 2020, sans vacance de direction.

Ce changement intervient dans une période d'évolution associative. Le schéma d'organisation mis en place en 2013 a montré des limites qu'il faut aujourd'hui dépasser. La réflexion est en cours. Le rapprochement avec un cabinet d'expert-comptable a permis de professionnaliser et de renforcer la fonction comptabilité-finances de l'association, et de mettre en place des outils de pilotage fiables qui n'existaient pas auparavant. Ces travaux menés en interne doivent pouvoir permettre à l'association de poursuivre l'amélioration de son efficacité, pour s'engager - seule ou avec d'autres - sur les nouveaux projets qui l'attendent. Les besoins d'accompagnement de la jeunesse sur le territoire ne se tarissent pas.

L'association évolue également dans un environnement en mutation. La crise du coronavirus apparue en ce début d'année 2020 va bouleverser les conditions de vie de chacun, dont celles des jeunes. Il va falloir prendre la mesure des conséquences sur le public jeune et proposer les accompagnements adaptés. L'expérience et l'expertise de l'accompagnement de ces publics va permettre de le faire. C'est un enjeu majeur pour l'association comme pour le mouvement habitat jeunes dans son ensemble.

Laurent Duperrin,
Directeur des Amitiés Sociales

Glossaire

AGLS	Aide à la Gestion Locative Sociale
APL	Aide Personnalisée au Logement
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
CAF / CNAF	Caisse d'Allocations Familiales / Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail
CDD / CDI / CDDI	Contrat à Durée Déterminée / Contrat à Durée Indéterminée / Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIF	Congé Individuel de Formation
CPF	Compte Personnel de Formation
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CSE	Conseil Social et Économique
CSSCT	Commission santé, sécurité et Conditions de Travail
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
DIRECTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes
FSL	Fonds de solidarité logement
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LOJI	Logement Jeunes en Insertion
OPCO	Opérateur de Compétences
PCDR	Pôle Communication Développement Rénovation
PGL	Pôle Gestion Locative
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PMU	Pôle Mutualisé
PSE	Prestation Socio-éducative
PVS	Pôle Vie Sociale
RH	Ressources Humaines
RHJ	Résidence Habitat Jeunes
RJAM	Résidence Jeunes Actifs Mobiles
RSP	Relogement Social Prioritaire
SIHAJ	Système d'Information Habitat Jeunes
UDPS	Union Départementale Premiers Secours
UNHAJ / URHAJ	Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes / Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté



www.fjt-as-rennes.fr



LES

AMITIÉS

SOCIALES

Habitat Jeunes



28 rue de Brest - 35000 Rennes | T. 02 99 67 56 00 | F. 02 99 67 66 44 | contact@amities-sociales.fr

Association Loi 1901 au service du projet des jeunes par le logement, adhérente à l'UNHAJ | SIRET 775 591 126 0096 | NAF 5590 Z